



RAPPORT D'ÉVALUATION

★ ILAO

Date : 9/02/2022



SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITÉ	3
CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION	5
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	12
1. Gouvernance	13
2. Déploiement de la démarche RSE	18
3. Ressources humaines, relations et conditions de travail	22
4. Modes de production et de consommation durables.....	29
5. Ancrage Territorial	36
6. Résultats RSE	38
L'AVIS DES PARTIES PRENANTES	42
ANNEXES	44
LE PLAN D'ÉVALUATION	45
TABLEAU DE COMPARABILITÉ MULTI-RÉFÉRENTIELS	48

Clause de confidentialité : ce rapport d'évaluation est confidentiel et limité en diffusion aux services de l'organisme de certification et de l'organisme évalué. Il demeure la propriété exclusive de l'organisme de certification.

@ Toute reproduction intégrale, faite en dehors d'une autorisation expresse de l'organisme de certification ou de ses ayants cause, est illicite. CERTI F 1627.3 – 03/2017



FICHE D'IDENTITÉ

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ENTITÉ

Nom de l'entité	ILAO
Numéro d'affaire	42112147
Date de l'évaluation initiale	24 au 26 janvier 2022
Code NAF du site (liste)	
Mots clés activité	
Adresse site	8 RUE DES GREFFIERES
Adresse site (complément)	
Code postal site	17140
Ville site	LAGORD

DIRIGEANT SITE / ENTITÉ

Nom, prénom	Franck ORIONOT, cogérant en charge des RH et finances Baptiste BALZEAU, cogérant en charge de la Production Bruno VERRON, cogérant en charge du Commerce
Fonction	Co-gérants
Tél.	05 46 311 313
Courriel	contact@ilao.fr

INTERLOCUTEUR PRINCIPAL SITE / ENTITÉ

Nom	RIBEIRO
Prénom	Magali
Fonction	Responsable QHSE
Tél.	05 46 31 13 18 / 07 88 29 45 50
Courriel	Magali.ribeiro@ilao.fr

RESPONSABLE D'ÉVALUATION

Nom	PÉCHAT
Prénom	Laurent
Tél.	06 11 71 31 30
Courriel	laurentpechat@cassiopee.bzh

CHARGÉ DE CLIENTÈLE AFNOR CERTIFICATION

Nom	POUDELET
Prénom	Catherine
Société	AFNOR Certification
Adresse	11 rue Francis de Pressensé
Code postal	93571
Ville	La-Plaine-Saint-Denis
Tél.	05 57 29 14 24
Courriel	catherine.poudelet@afnor.org

COMMENTAIRE / PÉRIMÈTRE

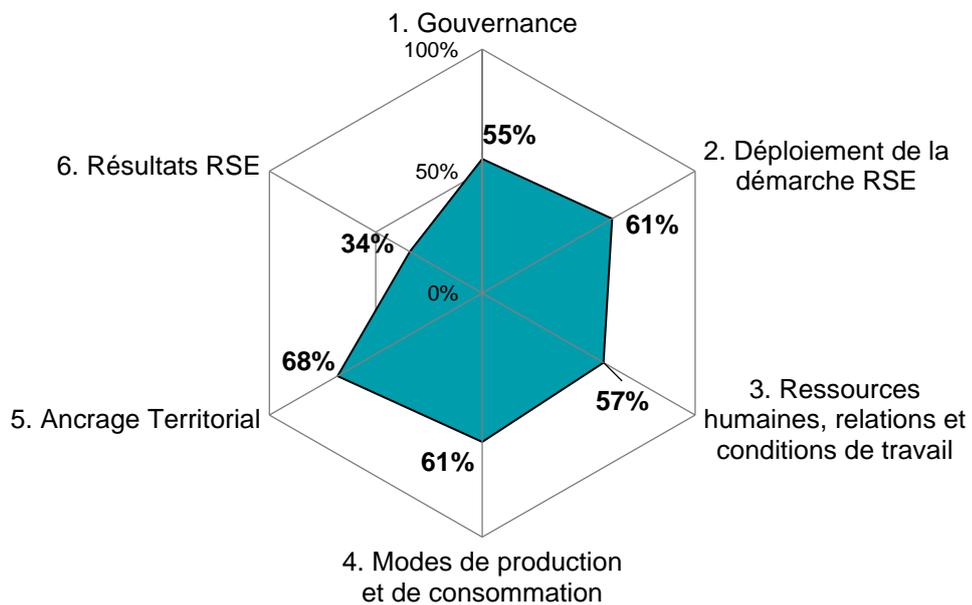
Commentaire Périmètre	L'évaluation « Engagé RSE » a couvert l'ensemble des activités d'ILAO sur l'ensemble des sites : le siège et établissement principal à LAGORD (LA ROCHELLE), les agences de PARIS, BORDEAUX et POITIERS.
Parties prenantes rencontrées au cours de l'évaluation	<p>Parties prenantes internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 3 co-gérants - Responsables de sites (2 sites à distance : Paris et Poitiers) - Collaborateurs <p>Parties prenantes externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Client privé : L'ANGELYS – Monsieur SERVANT, chef de projet - Client public : Centre Hospitalier de Niort – Monsieur ALLAIN, chef de projet travaux. - Fournisseur : SAMSIC – Monsieur SANSOT, responsable QHSE - Médecine du travail : Marjorie MARTINEAU, assistante technique médecine du travail
Détail des dates de l'évaluation	24 au 26 janvier 2021
Type d'évaluation	Initiale



CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION

NOTE GLOBALE D'INTÉGRATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

522/1000



CRITÈRES	Score	Points/Coef
1. Gouvernance	55%	99 180
2. Déploiement de la démarche RSE	61%	79 130
3. Ressources humaines, relations et conditions de travail	57%	74 130
4. Modes de production et de consommation	61%	79 130
5. Ancrage Territorial	68%	88 130
6. Résultats RSE	34%	102 300
MOYENNE SCORES	56%	
TOTAL POINTS (/1000)		522

SYNTHÈSE GLOBALE

Devenir Engagé RSE, c'est adresser un signal fort : celui d'une organisation **qui assume les impacts de ses décisions et s'engage pour un développement durable** de ses activités.

Le Label Engagé RSE évalue le niveau d'intégration des principes de l'ISO 26000 dans la stratégie et le management de l'organisation.

L'ISO 26000 est l'**unique norme internationale** qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Elle donne un cadre international de comportement à tout type d'organisation (entreprises, collectivités, ONG, fédérations et syndicats...) quels que soient sa taille et ses domaines d'actions. La norme ISO 26000 respecte les grands textes fondateurs internationaux comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail...

Le Label Engagé RSE est basé sur un référentiel d'évaluation exigeant, conçu pour répondre de manière robuste et pertinente à deux problématiques des organisations :

- En interne, pour **comprendre, évaluer** mais également **piloter** la responsabilité sociétale, de manière efficace et visible ;
- En externe, pour offrir un gage fort de **crédibilité** quant à la **communication** et à l'affichage des **résultats** d'une évaluation tierce-partie du niveau de maturité.
- Le Label Engagé RSE est délivré après une **évaluation sur site** durant laquelle les **parties prenantes internes et externes** à l'organisation sont **rencontrées et interviewées** par des experts RSE d'AFNOR Certification aux **compétences sectorielles** reconnues.

ILAO est un bureau d'étude qui s'est constitué au 01/01/2018 sur la base du rachat d'une structure existante (Groupe Alliance 2i) et de la réunion des trois cogérants actuels.

Siège d'ILAO à La Rochelle. 3 agences : Paris (1 personne), Bordeaux (1 personne), Poitiers (4 personnes). Les agences de Bordeaux et Paris sont hébergées dans des espaces de coworking avec un bureau privatif. Jusqu'à cette année 2022, ILAO est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001. Le choix a été fait de ne pas de renouveler cette triple certification pour lui substituer une labellisation « Engagé RSE » selon le modèle AFAQ 26000.

Au cours de l'évaluation RSE de janvier 2022, les points forts suivants ont été relevés comme particulièrement notables :

1. Gouvernance
 - Une direction tripartite : le choix d'une cogérance avec une répartition cohérente des responsabilités entre les 3 cogérants : RH et finances, Commerce et Production.
 - Partenariat avec de nombreuses parties prenantes externes engagées dans la recherche de solutions « vertueuses » en matière de construction : Odéys, Tipee, la Région, CRITT Agroalimentaire, l'ADEME...
 - Code déontologique, règlement intérieur et livret d'accueil complets qui déclinent une charte éthique ainsi que les engagements RSE d'ILAO.
2. Déploiement de la démarche RSE
 - L'historique d'une démarche QHSE attestée par une triple certification selon les normes ISO 9001, 14001 et 45001.
 - Au-delà de la cogérance à trois, les salariés sont invités à se prononcer sur des choix et décisions qui impactent leurs conditions de travail ; par exemple, la configuration des locaux de La Rochelle, le choix d'une marque automobile pour les véhicules de service.
 - Un engagement RSE abondamment affiché : en différents lieux des locaux, sur le site internet, dans le cahier RSE qui accompagne les offres...

- Pratique de la veille réglementaire et technologique sur toutes les activités.
 - « Lettre entre nous », journal interne publié tous les deux mois.
3. Ressources humaines, relations et conditions de travail
- La qualité des locaux du site principal de La Rochelle qui allient un espace ouvert propice aux échanges et des ilots plus confinés propices à la réflexion et à la concentration.
 - Nombreuses qualification OPQIBI (Organisme de Qualification de l'Ingénierie) : 28 qualifications dont 14 avec la mention RGE.
 - L'enquête de satisfaction interne.
 - Le souci de la santé-sécurité sur les chantiers, matérialisé par un livret très complet et prochainement complété par une traçabilité de contrôles sécurité sur les chantiers.
 - Organisation d'une journée de vaccination anti COVID19 au sein de l'entreprise.
 - Ouverture de l'entreprise à l'accueil de stagiaires et alternants.
 - Effort de formation des collaborateurs et mesure détaillée de la satisfaction au retour de formation. Y compris, une formation au management à destination des directeurs d'activité.
 - Pratique de l'entretien individuel annuel à l'aide d'un support efficace. Mise à disposition des managers et des collaborateurs d'un guide de l'entretien pour une bonne préparation. Synthèse des entretiens riche en termes de compétences disponibles et de besoins en formation.
 - Nombre de supports et d'outils pour favoriser la santé-sécurité au travail : le volet sécurité dans le livret d'accueil ; un défibrillateur au sein des locaux de La Rochelle ; le document unique ; une « fiche entreprise » établie par la médecine du travail.
4. Modes de production et de consommation durables
- La mise en place d'une fiche d'écoconception.
 - L'importance donnée à l'analyse du « coût global » dans la réalisation des audits énergétiques et des études de faisabilité en énergies renouvelables.
 - Une action RSE interne : zéro courriel interne les vendredis.
 - Pratique de l'audit fournisseurs.
 - Préconisation, incitation (via les diagnostics/audits énergétiques et les études de faisabilité) auprès des clients à opter pour des solutions les plus vertueuses en matière d'environnement : recours à des matériaux biosourcés, réduction des consommations d'énergie, recours aux énergies renouvelables.
 - Dispositif IOT (Internet of Things) : installation de capteurs de surveillance destinés à identifier les consommations d'énergie « utiles ». Les locaux de La Rochelle ont été équipés et servent de vitrine pour des démonstrations aux prospects/clients de ce type de solution.
 - Ecoute du client final pour la prise en compte de ses besoins et attentes en tant qu'utilisateur des locaux / infrastructures construits.
 - Innovation au travers de solutions de préfabrication.
5. Ancrage territorial : communautés et développement local
- Un ancrage territorial attesté par les projets, le choix des fournisseurs, des entreprises de travaux, des sous-traitants.
6. Résultats RSE

Au cours de l'évaluation RSE de janvier 2022, les voies de progrès suivantes sont apparues notables :

1. Gouvernance
 - Vous gagneriez à réaliser une analyse des parties prenantes de type « partenaire », notamment les structures associatives, coopératives, administrations... Cette analyse visant à mieux cerner pour chaque partie prenante : les besoins et attentes réciproques ainsi que les modalités de communication et d'échanges. Une telle analyse aide à la détermination des enjeux.
 - Retravailler votre politique RSE, à partir de la notion d'enjeux internes et externes. Globalement, l'affichage de votre engagement pour la RSE est bien réel mais il apparaît peu structuré, trop dispersé. En effet sont affichés : une « politique et 4 piliers », « des actions », « des engagements », « des engagements RSE ». Mais aussi, sur votre site internet : « 5 objectifs pour traduire notre stratégie ». **Avant la fin 2024 - Rupture Engagé Marion Martinez Parcours formation RSE**
2. Déploiement de la démarche RSE
 - Faire évoluer votre plan d'actions ILAO vers un plan d'actions RSE davantage alimenté par les actions menées en faveur de votre politique et de vos objectifs sociaux/sociétaux et environnementaux. **6.2**
 - Communiquez davantage sur vos actions et les résultats obtenus (indicateurs). Une telle communication interne mais aussi externe pourrait prendre la forme d'un rapport annuel RSE ou développement durable. **A Prévoir pour 2025**
3. Ressources humaines, relations et conditions de travail
 - Relancer l'élection d'un CSE. **12/2024**
 - Prévoir la nomination et la formation d'un référent harcèlement moral et sexuel. **mission cse**
 - Prévoir un dispositif d'alerte au harcèlement. **mission cse**
 - Envisager des accords d'entreprise (temps de travail, congés, qualité de vie au travail, égalité Femmes / Hommes...). **mission cse**
 - Envisager la mise en place d'outils de redistribution de la valeur ajoutée : intéressement, participation.
 - Favoriser davantage le recrutement de personnes en situation de handicap **projet ass. adm début 2024**
 - Mettre en application le projet de traçabilité, via un formulaire en ligne, des contrôles sécurité sur chantiers. **Saisissez du texte ici**
4. Modes de production et de consommation durables
 - Développer les critères RSE au sein des cahiers des charges des marchés de travaux.
5. Ancrage territorial : communautés et développement local
 - Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement économique des territoires. **Nbr de projets sur le territoire NA et IDF**
 - Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement social des territoires. **Nbr d'entreprises locales partenaires sur les projets**
 - Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement environnemental des territoires. **Nbr de projets orientés environnemental**
6. Résultats RSE
 - Mesurer l'impact de l'opération « zéro courriel interne les vendredis ». **Courrier internes via TEAMS**
 - Concrétiser le projet de compensation des émissions de GES par une action de type : « 1 contrat = 1 arbre ». **2022 = 323 arbres plantés / 2023 = estimation 313**
 - Mener une réflexion sur un dispositif de mesure de l'intégration de l'approche RSE sur les chantiers : respect des délais, sécurité (respect des règles, nombres d'A.T....), traitement des déchets, suivi des BSD, nombre de fiches de contrôle, émissions... **Application Microsoft 365-Forms**
 - Mesurer l'impact de la transition entamée du parc automobile vers des véhicules moins émetteurs de GES. **GRO**

 Réalisation d'un bilan carbone. Partenariats avec des écoles et sponsoring nautique.

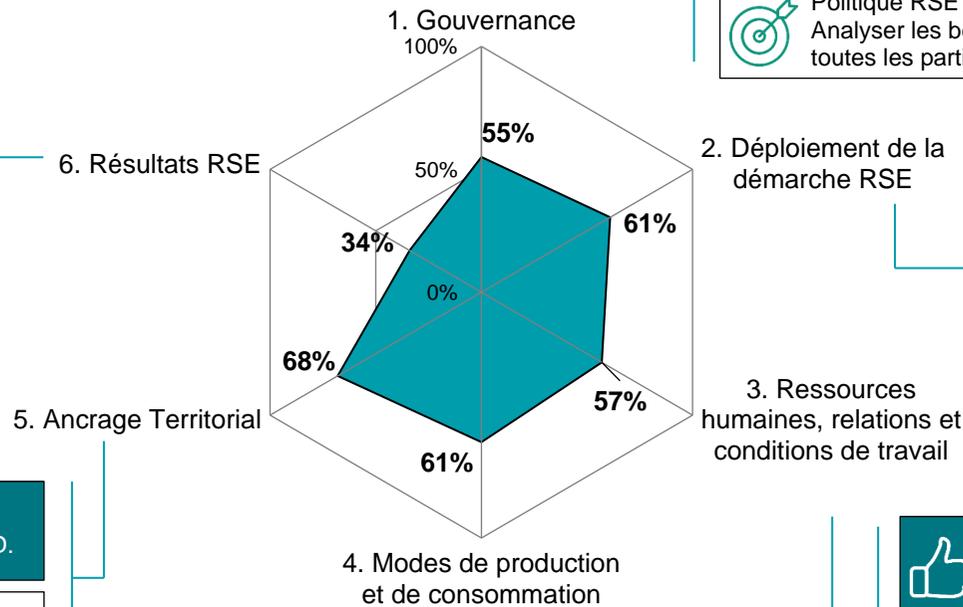
 Constituer un tableau de bord RSE. Mesurer l'intégration des critères RSE sur les chantiers.

 Participation à des projets locaux « exemplaires » en matière de DD.

 Des indicateurs de surveillance du degré de contribution au développement des territoires.

 Innovation et incitation des « clients » à des choix plus vertueux.

 Davantage de critères RSE dans les cahiers des charges des marchés de travaux.



 Direction tripartite. Nombreux partenariats dans la recherche d'innovations.

 Politique RSE à rendre plus lisible. Analyser les besoins et attentes de toutes les parties prenantes.

 Affichage de l'engagement RSE en interne. Le journal interne : « Lettre entre nous ».

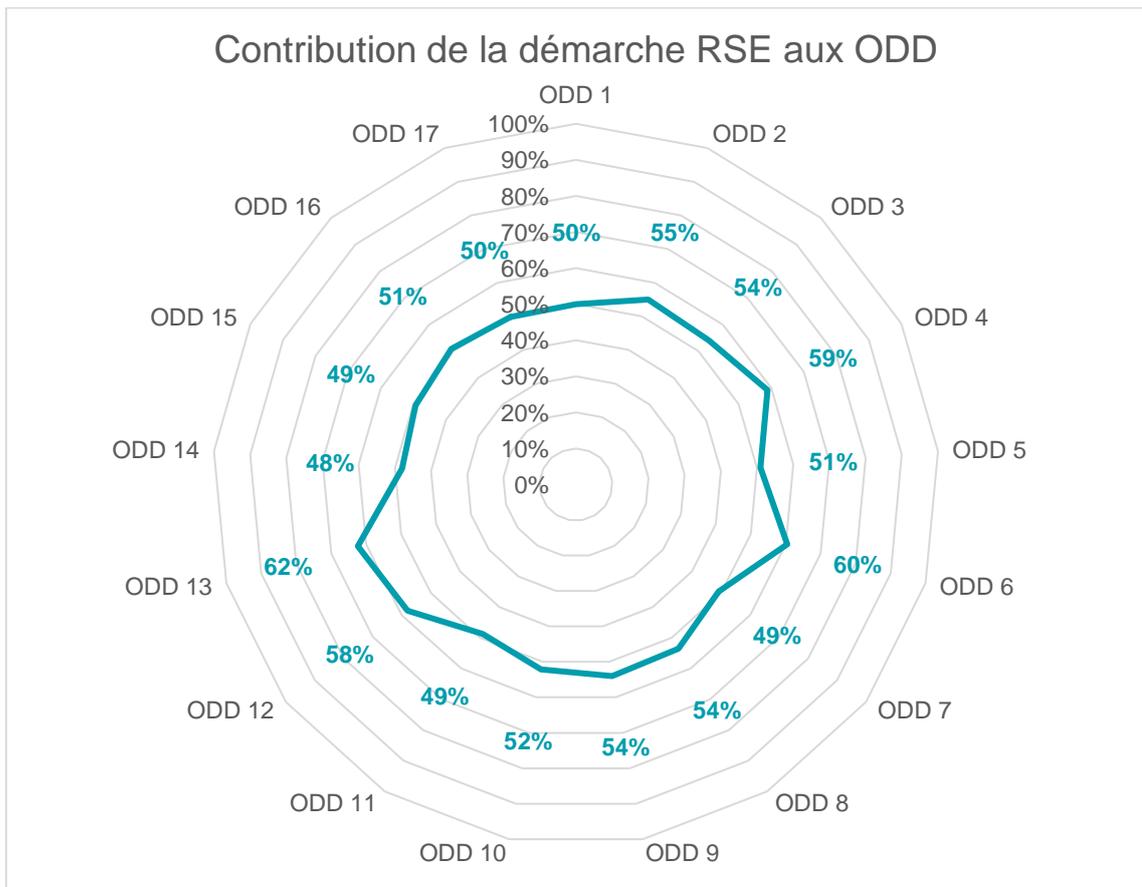
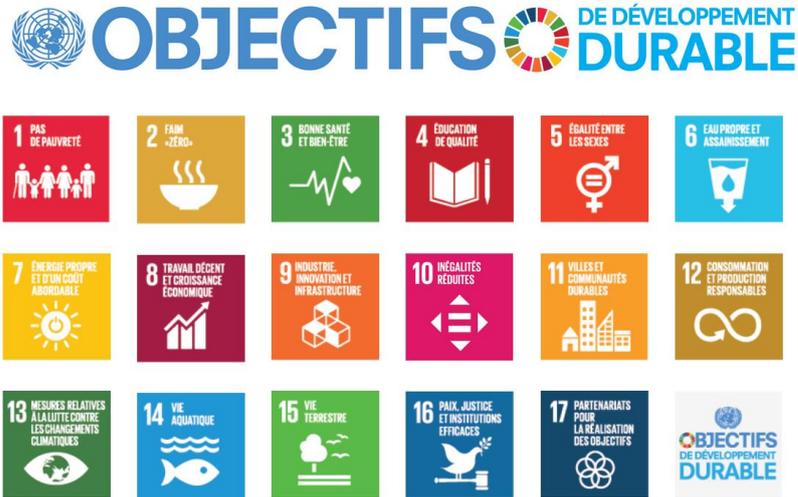
 Bâtir un véritable Plan d'actions RSE. Communiquer davantage en externe sur les actions et les résultats RSE.

 Actions en faveur de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail, y compris sur les chantiers.

 Une CSE, un référent harcèlement et l'emploi de personnes en situation de handicap.



Ce graphe est construit en lien avec l'évaluation du niveau de maturité de chaque critère du référentiel Engagé RSE. Le tableau de comparaison multi-référentiel, disponible en annexe du présent rapport, permet d'apprécier les liens entre chacun des 54 critères d'évaluation Engagé RSE et les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies.



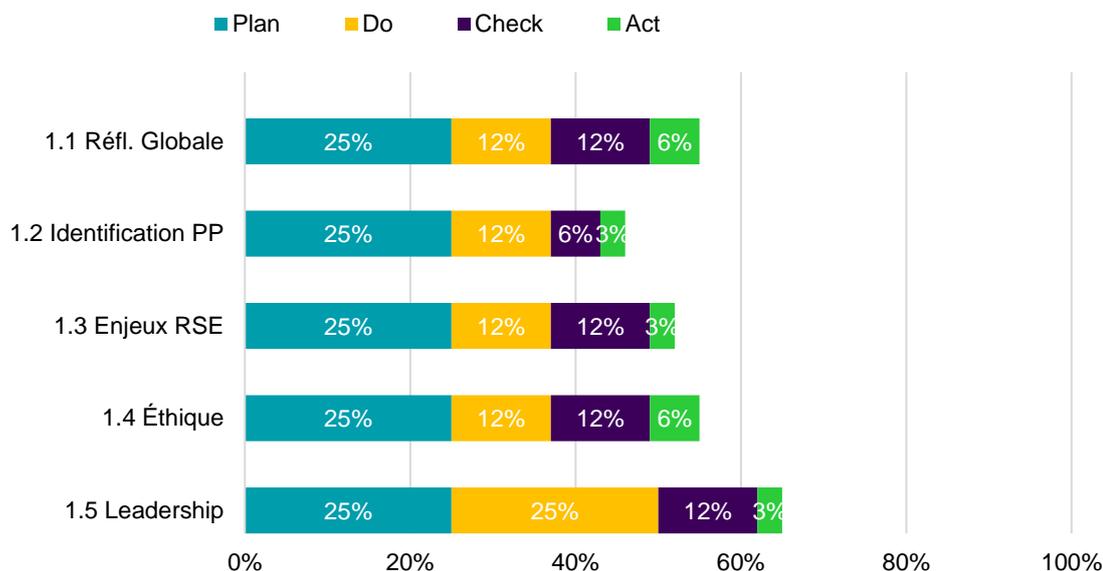
Pour vous accompagner dans la **valorisation de la contribution de votre démarche RSE aux 17 Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies**, AFNOR Certification met également à disposition de toutes ses organisations labellisées Engagé RSE un livre blanc dédié au sujet « **Comment le Label Engagé RSE permet de contribuer aux ODD** » [téléchargeable gratuitement ici](#).

Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies	Contribution de la démarche RSE
 1 PAS DE PAUVRETE Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	50%
 2 FAIM -ZERO- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	55%
 3 BONNE SANTE ET BIEN-ÊTRE Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	54%
 4 EDUCATION DE QUALITE Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	59%
 5 EGALITE ENTRE LES SEXES Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles	51%
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	60%
 7 ENERGIE PROPRE ET DURABLE ABORDABLE Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	49%
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	54%
 9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	54%
 10 INÉGALITÉS RÉDUITES Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	52%
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	49%
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Établir des modes de consommation et de production durables	58%
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	62%
 14 VIE AQUATIQUE Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	48%
 15 VIE TERRESTRE Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	49%
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	51%
 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Partenariats pour la réalisation des objectifs	50%



RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1 Gouvernance



SYNTHÈSE ★

SCORE : 55%

Points forts notables en matière de gouvernance

- Une direction tripartite : le choix d'une cogérance avec une répartition cohérente des responsabilités : RH et finances, Commerce et Production.
- Partenariat avec de nombreuses parties prenantes externes engagées dans la recherche de solutions « vertueuses » en matière de construction : Odéys, Tipee, la Région, CRITT Agroalimentaire, l'ADEME...
- Code déontologique, règlement intérieur et livret d'accueil complets qui déclinent une charte éthique ainsi que les engagements RSE d'ILAO.

Points d'amélioration notables en matière de gouvernance

- Vous gagneriez à réaliser une analyse des parties prenantes de type « partenaire », notamment les structures associatives, coopératives, administrations... Cette analyse visant à mieux cerner pour chaque partie prenante : les besoins et attentes réciproques ainsi que les modalités de communication et d'échanges. Une telle analyse aide à la détermination des enjeux.
- Retravailler votre politique RSE, à partir de la notion d'enjeux internes et externes. Globalement, l'affichage de votre engagement pour la RSE est bien réel mais il apparaît peu structuré, trop dispersé. En effet sont affichés : une « politique et 4 piliers », « des actions », « des engagements », « des engagements RSE ». Mais aussi, sur votre site internet : « 5 objectifs pour traduire notre stratégie »

Rupture Engagée avec Marion MARTINEZ -11/2023

1.1 REFLEXION SUR LES VALEURS, LA VISION ET LA RAISON D'ETRE

SCORE
55%

L'organisation mène une réflexion sur sa contribution aux enjeux de développement durable

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Dans le livret d'accueil, l'engagement de la Direction d'ILAO est exprimée ainsi :</p> <p>« Dans un domaine de plus en plus exigeant et technologique, notre mission principale reste de fournir aux clients, dans les meilleurs délais et coûts, des prestations en adéquation avec leurs exigences et leurs projets. Il est important que nos efforts puissent dans le respect des exigences réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la conformité et la fiabilité de nos prestations, - Maintenir l'efficacité de notre organisation, - Assurer une bonne gestion et suivi des risques liés à la conformité de nos prestations et à la sécurité des clients, des salariés, des intervenants extérieurs, - Améliorer en permanence la satisfaction de nos clients et les performances d'ILAO. 	<p>Cet engagement apparaît encore centré sur l'approche système de management QHSE. La direction devrait afficher davantage au cœur de sa politique les engagements RSE exprimés en page 7 du livret d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le souci d'anticiper l'avenir en intégrant les évolutions environnementales, les performances énergétiques et l'écoconception pour un développement durable de tous les projets qui nous sont confiés - La Santé, Sécurité au Travail. <p>Le « souci d'anticiper » évoqué ci-dessus peut désormais se traduire par une « volonté d'œuvrer... »</p> <p>En outre, une distinction plus nette mérite d'être faite entre l'engagement RSE d'ILAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour elle-même. - Pour rendre plus vertueux les projets qui lui sont confiés.

1.2 IDENTIFICATION ET DIALOGUE PARTIES PRENANTES

SCORE
46%

L'entreprise identifie ses parties prenantes et dialogue avec elles afin d'identifier leurs intérêts au regard du développement durable

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Une procédure « besoins et attentes des parties prenantes » existe.</p>	<p>Il n'a pas été formalisé de cartographie des parties prenantes, ni d'analyse des besoins et attentes réciproques (matrice de matérialité), base d'identification des enjeux internes et externes. Cartographie</p> <p>Les partenaires suivants méritent de figurer parmi les parties prenantes dont il serait opportun d'identifier et d'analyser les besoins et attentes réciproques : TIPEE, ADEME, CINOV, CRITT Agro-alimentaire, Odéys, Région NA, BIM..., CRER (Comité Régional des Energies Renouvelables), AICVF (association des ingénieurs en ventilation et froid). PFV PlateForme Verte, EKOPOLIS</p>

Enquête satisfaction collaborateurs
du 07/202

1.3 PRIORISATION DES ENJEUX RSE

SCORE
52%

L'organisation analyse les implications des 7 questions centrales de l'ISO 26000 et des domaines d'actions associés, pour l'ensemble de ses activités

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>La politique ILAO est perceptible au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 piliers : culture bas carbone, image de leader, expertise, implantations territoriales. - D'actions : 1) Réponse permanente aux attentes ; 2) La préservation de la sécurité et de la santé ; 3) La diminution de l'impact sociétal d'ILAO (environnemental et social) ; 4) L'amélioration de la qualité du travail. - D'engagements : Renforcement du Système de Management ; La formation de son personnel ; La prévention des accidents, des incidents et des atteintes à la santé de ses salariés et de ses visiteurs ; Mesurer et améliorer sa performance globale, au travers du suivi d'objectifs chiffrés (QHSE). - D'engagements RSE : Engagement dans un Système de Management intégré Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) ; La Santé, Sécurité au Travail ; 	<p>Ces notions de « piliers, actions, engagements » apparaissent quelque peu disjointes. De plus, les notions d'enjeux, de politique et d'objectifs RSE ne sont pas évidentes à percevoir. En lien avec l'analyse des besoins et attentes des parties intéressées (Cf. § 1.2), l'identification et la hiérarchisation des enjeux RSE d'ILAO et les domaines d'action prioritaires qui en découlent méritent d'être clarifiés. Rupture Engagée - 11/2023</p>

1.4 LOYAUTE DES PRATIQUES

SCORE
55%

L'entreprise applique une conduite éthique dans toutes ses activités support et opérationnelles (achats, RH, commerce, finance, etc.).

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>En matière de loyauté des pratiques, les éléments suivants ont été mis en place : Charte d'engagement RSE ILAO ; adhésion au CINOV et à son code déontologique ; Livret d'accueil + règlement intérieur.</p>	<p>Des formations / sensibilisations à la prévention des risques de corruption, conflit d'intérêt, détection de situations de harcèlement... pourraient être proposées aux dirigeants, directeurs d'activité et de sites et comptabilisées.</p>

1.5 LEADERSHIP ET INFLUENCE POSITIVE DU DIRIGEANT

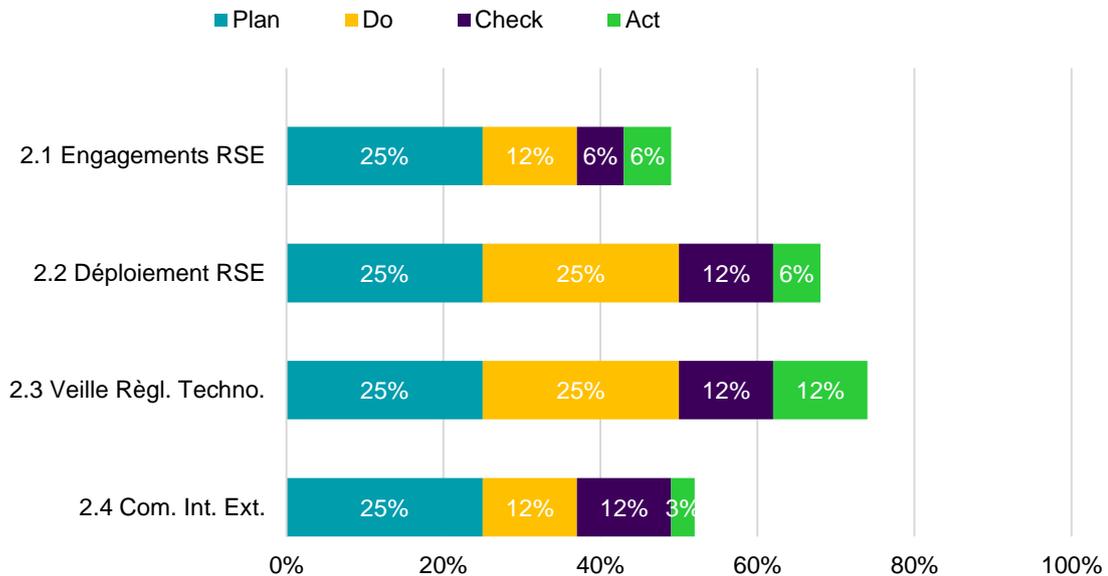
SCORE
65%

Le dirigeant porte et fait partager à l'ensemble de l'entreprise, ainsi qu'à ses parties prenantes, sa vision de ce que signifie la RSE au regard des caractéristiques de l'entreprise. Il fait preuve d'exemplarité

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO a la volonté d'influer vis-à-vis des écoles en ayant fréquemment recours à des alternants et des stagiaires. De 6 à 8 stagiaires chaque année. Un alternant est actuellement au sein de l'entreprise.</p> <p>ILAO est partenaire de Tipee, plateforme technologique du bâtiment durable dont la vocation est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'imaginer des produits innovants ou de nouvelles solutions, les tester en laboratoire et former les hommes et les femmes à leur utilisation. Voilà l'ambition de Tipee. - De percevoir dans les contraintes réglementaires de la construction, de vrais atouts pour les professionnels du secteur du Bâtiment, pour la planète et pour les usagers. - De réconcilier les impératifs économiques du secteur du Bâtiment et les attentes de chacun en termes de confort et de bien-vivre. <p>Au sein de La Rochelle Université, Tipee est installée sur le parc Atlantech, premier quartier urbain bas-carbone de France.</p> <p>ILOA considère avoir un rôle à jouer dans la montée en compétence des entreprises locales qui sont ses partenaires.</p>	

Enquête satisfaction collaborateurs
du 07/202

2 Déploiement de la démarche RSE



SYNTHÈSE ★

SCORE : 61%

Points forts notables en matière de déploiement RSE

- L'historique d'une démarche QHSE attestée par une triple certification selon les normes ISO 9001, 14001 et 45001.
- Au-delà de la cogérance à trois, les salariés sont invités à se prononcer sur des choix et décisions qui impactent leurs conditions de travail ; par exemple, la configuration des locaux de La Rochelle, le choix d'une marque automobile pour les véhicules de service.
- Un engagement RSE abondamment affiché : en différents lieux des locaux, sur le site internet, dans le cahier RSE qui accompagne les offres...
- Pratique de la veille réglementaire et technologique sur toutes les activités.
- « Lettre entre nous », journal interne publié tous les deux mois.

Points d'amélioration notables en matière de déploiement RSE

- Faire évoluer votre plan d'actions ILAO vers un plan d'actions RSE davantage alimenté par les actions menées en faveur de votre politique et de vos objectifs sociaux/sociétaux et environnementaux.
- Communiquez davantage sur vos actions et les résultats obtenus (indicateurs). Une telle communication interne mais aussi externe pourrait prendre la forme d'un rapport annuel RSE ou développement durable (2025).

2.1 ENGAGEMENTS RSE, OBJECTIFS ET PLANS D'ACTIONS ASSOCIES

SCORE
49%

L'entreprise élabore ses engagements RSE sur la base des enjeux identifiés et des risques et opportunités associés. Ces engagements sont déclinés en objectifs, cibles et plans d'actions. Les dispositions sont établies et mises en œuvre pour évaluer le respect des engagements

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
Un plan d'action ILAO permet de recenser les actions d'amélioration associées au système de management QHSE.	Ce plan d'action doit devenir un « plan d'action RSE ». 6.2 Outre les actions d'amélioration associées au système de management QHSE, ce plan d'action doit aussi pouvoir planifier et suivre les actions définies pour l'atteinte des objectifs RSE associés aux enjeux et à la politique RSE.

2.2 DISPOSITIONS PRISES PAR L'ENTREPRISE POUR DEPLOYER LA STRATEGIE RSE ET IMPLICATION DES SALARIES

SCORE
68%

Une organisation claire est définie et les collaborateurs sont mis en capacité de déployer la stratégie et la politique RSE. L'entreprise améliore en continu l'intégration de la RS ou RSE dans ses pratiques, procédures et activités.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>La base documentaire sur le SI d'ILAO est organisée par activité.</p> <p>Des petits déjeuners du vendredi étaient organisés avant la crise sanitaire. C'était l'occasion pour les collaborateurs, à tour de rôle, d'évoquer des sujets dans le cadre des formations suivies ou de résultats de veille réglementaire et technologique.</p> <p>Une réunion hebdomadaire a lieu au sein de chaque direction d'activité ainsi que des directeurs d'activité entre eux. ILAO est à l'écoute et consulte les collaborateurs et équipes lors de choix collectifs : exemples : aménagement des locaux...</p> <p>Une enquête de satisfaction des collaborateurs a été réalisée à la mi-année en 2020.</p>	<p>Cette pratique devrait reprendre dès que les contraintes sanitaires seront levées.</p> <p>Un rythme biannuel est envisagé pour la reconduction de cette enquête de satisfaction interne. Enquête satisfaction collaborateurs du 07/2023 - Restitution 09/2023</p>

2.3 VEILLE REGLEMENTAIRE ET TECHNOLOGIQUE

SCORE
74%

L'entreprise effectue une veille réglementaire et s'assure de son application et de sa conformité. Elle suit l'évolution du marché (veilles technologique et concurrentielle) et effectue une veille sur les bonnes pratiques de RSE

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Veille réglementaire via le site Batipédia.com</p> <p>Une liste des abonnements à des sites internet est tenue à jour pour l'exercice de veille réglementaire et technologique.</p> <p>De nombreux fournisseurs présentent régulièrement leurs produits, leurs innovations...</p> <p>Partie prenante externe : AICVF : association des ingénieurs en ventilation et froid. Fabien adhère à cette association ; une fois par trimestre, une rencontre des fournisseurs et confrères est organisée. Ces rendez-vous alimentent aussi la veille technologique, des régimes d'aides de l'ADEME, veille réglementaire...</p>	

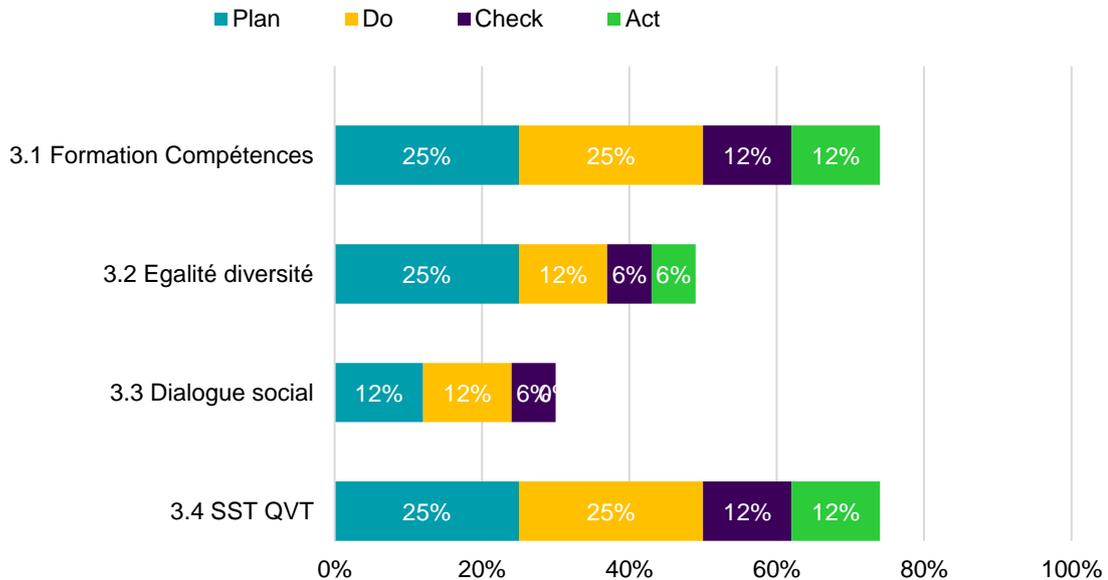
2.4 COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

SCORE
52%

La communication interne permet le partage de l'information. La communication externe permet de répondre de façon appropriée et pertinente aux besoins d'information des parties prenantes

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>La « Lettre entre nous » est une publication à destination des collaborateurs. Elle est publiée tous les 2 mois.</p> <p>Communication interne : petit déjeuner, journal interne « Lettre entre nous »</p> <p>Sur le site internet, une page est dédiée à l'engagement RSE. On y trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « 5 objectifs pour traduire notre stratégie ». Les 5 objectifs énoncés ici ne sont pas repris de la politique ILAO qui énonce : « Les 5 piliers de la politique ILAO, ses actions, ses engagements... » - La politique d'ILAO (celle issue du livret d'accueil et du document : « démarche RSE ILAO »). - La références aux certifications ISO 9001, 14001 et 45001 et à l'évaluation Ecovadis. 	<p>Peu de communication externe sur la RSE, en dehors des réseaux sociaux, notamment LinkedIn.</p> <p>ILAO ne produit pas de rapport RSE ou DD qui permettrait de décliner une communication sur les résultats et avancées obtenus en matière de RSE. Les résultats sont réservés à l'interne au travers d'indicateur et d'un plan d'action RSE qui mérite cependant d'être plus développé.</p>

3 Ressources humaines, relations et conditions de travail



SYNTHÈSE ★

SCORE : 57%

Points forts notables en matière de RH et conditions de travail

- La qualité des locaux du site principal de La Rochelle qui allient un espace ouvert propice aux échanges et des îlots plus confinés propices à la réflexion et à la concentration.
- Nombreuses qualifications OPQIBI (Organisme de Qualification de l'Ingénierie) : 28 qualifications dont 14 avec la mention RGE.
- L'enquête de satisfaction interne.
- Le souci de la santé-sécurité sur les chantiers, matérialisé par un livret très complet et prochainement complété par une traçabilité de contrôles sécurité sur les chantiers.
- Organisation d'une journée de vaccination anti COVID19 au sein de l'entreprise.
- Ouverture de l'entreprise à l'accueil de stagiaires et alternants.
- Effort de formation des collaborateurs et mesure détaillée de la satisfaction au retour de formation. Y compris, une formation au management à destination des directeurs d'activité.
- Pratique de l'entretien individuel annuel à l'aide d'un support efficace. Mise à disposition des managers et des collaborateurs d'un guide de l'entretien pour une bonne préparation. Synthèse des entretiens riche en termes de compétences disponibles et de besoins en formation.
- Nombre de supports et d'outils pour favoriser la santé-sécurité au travail : le volet sécurité dans le livret d'accueil ; un défibrillateur au sein des locaux de La Rochelle ; le document unique ; une « fiche entreprise » établie par la médecine du travail.

Points d'amélioration notables en matière de RH et conditions de travail

- Relancer l'élection d'un CSE.
- Prévoir la nomination et la formation d'un référent harcèlement moral et sexuel.
- Prévoir un dispositif d'alerte au harcèlement.
- Envisager des accords d'entreprise (temps de travail, congés, qualité de vie au travail, égalité Femmes / Hommes...).
- Envisager la mise en place d'outils de redistribution de la valeur ajoutée : intéressement, participation.
- Favoriser davantage le recrutement de personnes en situation de handicap.
- Mettre en application le projet de traçabilité, via un formulaire en ligne, des contrôles sécurité sur chantiers.

3.1 FORMATION, COMPETENCES ET GESTION DES CARRIERES

SCORE
74%

La formation et la montée en compétences des collaborateurs, concernant les principes généraux de la RS et les impacts RS de l'entreprise, sont assurées. La gestion des ressources humaines permet des plans de carrière et une mobilité adaptés aux attentes des salariés. La valeur ajoutée créée est redistribuée de manière équilibrée entre les rémunérations des collaborateurs, les rémunérations des actionnaires et les investissements et provisions.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO dispose de 28 qualifications OPQIBI dont 14 avec la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).</p> <p>Les directeurs d'activité suivent tous actuellement une formation au management d'une durée de 12 mois, au rythme d'une demi-journée chaque mois. Cette formation se déroule à Paris à la Management Accadémy et peut aboutir à un diplôme de type Master pour ceux qui le souhaitent. Cette formation a été décidée par les cogérants dans le but de faire monter en compétences les directeurs d'activité et responsables d'agence qui constituent le management intermédiaire de l'entreprise.</p>	

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Les entretiens individuels se déroulent chaque année entre février et mars.</p> <p>Le support d’entretien est clair et bien structuré : descriptif du poste / réalisation des objectifs N-1 / besoins en formation / objectifs N+1 et avis du collaborateur et de son hiérarchique.</p> <p>Un guide de l’entretien individuel est formalisé destiné au manager et au collaborateur pour préparer l’entretien.</p> <p>Un document de synthèse des entretiens permet une analyse globale des compétences et des besoins en compétences.</p> <p>Un plan de formation est défini à partir des besoins individuels identifiés au cours des entretiens annuels et des axes de développement des compétences souhaités par la direction.</p> <p>La formation est favorisée et les demandes individuelles sont en grande majorité acceptées.</p> <p>A chaque retour de formation, un questionnaire très complet est soumis au stagiaire pour recueillir son niveau de satisfaction.</p> <p>En relation avec Odéys (cluster construction et aménagement durables) : une qualification « d’accompagnateur BDNA » (Bâtiment Durable de Nouvelle Aquitaine) est en cours pour un collaborateur d’ILAO (Hugo). Cette qualification permet d’aider les maîtres d’œuvre et maîtres d’ouvrage à aller au-delà des critères strictement réglementaires pour s’approcher de normes de type HQE (Haute qualité environnementales).</p>	

3.2 ÉGALITE, DIVERSITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

SCORE
49%

Les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles, sociales, en luttant contre toutes formes de discriminations et en respectant l'équité et les droits de l'Homme à tous les niveaux.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Le respect du code déontologique du CINOV, la charte RSE ILAO et le règlement intérieur ILAO intègrent des actions de prévention des risques de discrimination.</p> <p>Une grille de rémunération tenue à jour par le cogérant en charge du processus RHF permet d'assurer la cohérence des rémunérations et des primes.</p>	<p>En matière de harcèlement moral et sexuel, il n'y a pas de référent nommé (absence de CSE) ni formé. 2024-Election CSE</p> <p>Il n'y a pas non plus de dispositif d'alerte défini. La mise en place d'un dispositif externalisé pourrait être étudié avec la médecine du travail. Un projet de procédure existe sur le sujet. 2024-Suite élection CSE</p> <p>ILAO n'emploie pas, actuellement, de personne en situation de handicap. Des actions ont cependant été entreprises auprès de CAP Emploi.</p> <p>Afficher dans les offres d'emploi que l'entreprise est ouverte à l'emploi de personnes en situation de handicap serait de nature à rassurer, voire à attirer, des publics parfois réticents à évoquer leur handicap Projet de recrutement 1 assistante accueil</p> <p>Enfin, d'autres actions à destination des personnes en situation de handicap pourraient être menées : achats de fournitures auprès d'une entreprise adaptée, soutien d'associations œuvrant pour le handicap...</p>

3.3 DIALOGUE SOCIAL

SCORE
30%

Les relations sociales sont fondées sur le dialogue avec les collaborateurs et instances représentatives du personnel et basées sur la concertation. Elles permettent une implication des collaborateurs vis-à-vis de l'atteinte des objectifs de RSE. Ce critère porte sur la qualité du dialogue social au sein de l'entreprise

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Une enquête de satisfaction s'est déroulée à l'été 2020.</p>	<p>L'élection d'un CSE initiée en 2020 a abouti à un constat de carence. Une nouvelle élection est envisagée avant le délai légal de 4 ans. 2024-Election CSE</p> <p>Il n'y a pas d'accords d'entreprise, faute de CSE notamment. ILAO se conforme à la convention collective.</p> <p>Il n'y a pas de redistribution de la valeur ajoutée sous forme d'intéressement ou de participation à ce jour. Ce sont des dispositifs qui seront envisagés aux alentours des 7 ans après le rachat constitutif de l'entreprise actuelle.</p> <p>En outre, une ouverture du capital aux collaborateurs est également envisagée à terme.</p>
	<p>Primes vacances, Chèques restaurant (60% employeur) c Chèques cadeaux 170€ Noel des enfants + cadeaux Prime transport, VS (partie faible salarié), Forfait mobilité durable</p>

3.4 SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

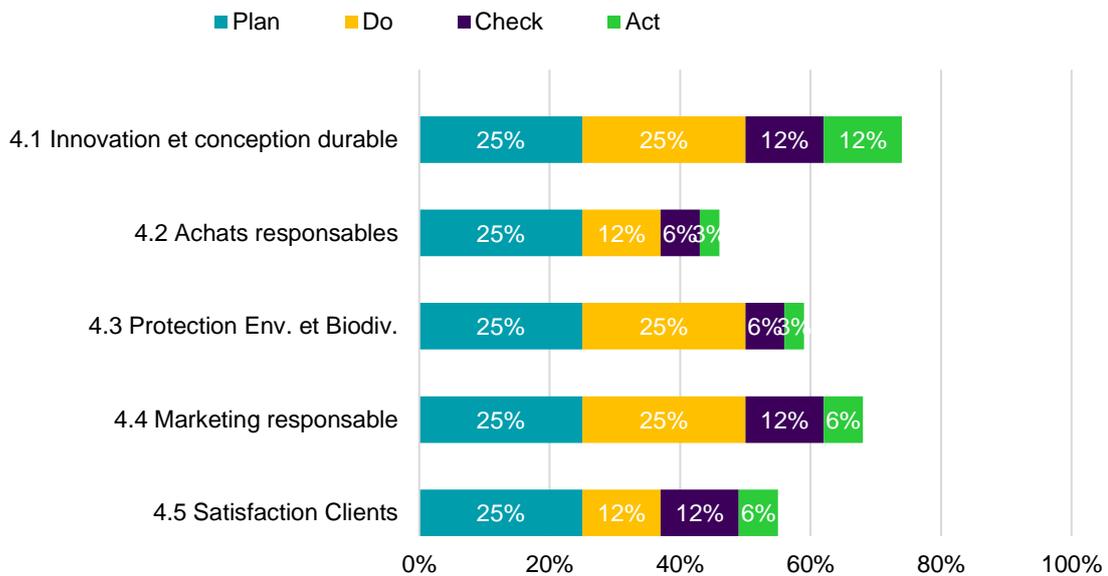
SCORE
74%

L'entreprise gère les aspects de santé et de sécurité au travail, incluant la prévention des risques auprès de l'ensemble des salariés et des personnes intervenant dans le cadre de ses activités. L'entreprise assure à l'ensemble des salariés et des personnes intervenant dans le cadre de ses activités de bonnes conditions de travail, notamment en termes de rémunération, d'horaires et d'équilibre vie professionnelle / vie privée et de relation des individus à leur travail

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Une journée de vaccination au sein de locaux a été mise en place et a bien fonctionné, sur la base du volontariat.</p> <p>La médecine du travail a visité les locaux de La Rochelle et a rédigé une « fiche entreprise ». La CARSAT est également venue.</p> <p>100% des collaborateurs sont équipés d'un ordinateur portable, d'un double écran, de souris ergonomiques...</p> <p>Une formation à l'écoconduite a été délivrée. D'autres sont planifiées.</p> <p>Un volet « sécurité » est décliné dans le livret d'accueil.</p> <p>Les EPI nécessaires sont mis à la disposition des équipes.</p> <p>ILAO dispose d'un défibrillateur automatique dans ses locaux et propose aux entreprises voisines d'y avoir recours en cas d'urgence.</p> <p>ILAO a formalisé son document unique qui est détaillé et précis.</p> <p>ILAO dispose de plusieurs sauveteurs secouristes du travail (SST). 6 SST à La Rochelle et 2 à Poitiers. C'est un point jugé nécessaire principalement sur les chantiers.</p>	<p>TT proposé aux collaborateurs (+/- le mercredi)</p> <p>Plan d'intégration plus complet pour les nouveaux arrivants</p> <p>5 LR-1Poitiers-1Paris</p>

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Un livret de prévention « sécurité sur chantier » est formalisé. Il est destiné à être diffusé aux entreprises de travaux intervenant sur les chantiers. Sur la base de ce livret la responsable QHSE prépare un questionnaire via « google form » destiné à l'enregistrement de contrôles, par le chef de projet, du respect des règles de sécurité sur chantier.</p> <p>En phase de production, les équipes d'ILAO préconisent, en lien avec le maître d'œuvre, des installations pour la qualité de vie au travail des compagnons (organisation base vie sur chantier). Cela comporte des installations avec un minimum de confort, d'hygiène et de sécurité.</p>	<p>Application microsoft 365-Forms 2024 / 4 audits sur site de prévus</p>

4 Modes de production et de consommation durables



SYNTHÈSE ★

SCORE : 61%

Points forts notables en matière de Production et consommation durables

- La mise en place d'une fiche d'écoconception
- L'importance donnée à une analyse du « coût global ».
- Une action RSE interne : zéro courriel interne les vendredis.
- Pratique de l'audit fournisseurs.
- Préconisation, incitation (via les diagnostics/audits énergétiques et les études de faisabilité) auprès des clients à opter pour des solutions les plus vertueuses en matière d'environnement : recours à des matériaux biosourcés, réduction des consommations d'énergie, recours aux énergies renouvelables.
- Dispositif IOT (Internet of Things) : installation de capteurs de surveillance destinés à identifier les consommations d'énergie « utiles ». Les locaux de La Rochelle ont été équipés et servent de vitrine pour des démonstrations aux prospects/clients de ce type de solution.
- Ecoute du client final pour la prise en compte de ses besoins et attentes en tant qu'utilisateur des locaux / infrastructures construites.
- Innovation au travers de solutions de préfabrication.

Points d'amélioration notables en matière de Production et consommation durables

- Développer les critères RSE au sein des cahiers des charges des marchés de travaux.

4.1 INNOVATION ET CONCEPTION VERS UNE PRODUCTION DURABLE

SCORE
74%

L'entreprise prend en compte les impacts de ses produits, services et process tout au long de leur cycle de vie pour limiter ses impacts négatifs, maximiser sa contribution sociétale, prendre en compte la santé / sécurité des clients et des consommateurs. Elle intègre par exemple à ses modes de production et de consommation les domaines d'action de l'économie circulaire (approvisionnement durable, écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale, etc.).

Pour ce critère, il est important de ne pas oublier la prise en compte de l'adaptation au changement climatique.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Une fiche d'écoconception existe sur les différentes activités. Objectif de cette fiche : le respect de la réglementation et aussi aller au-delà en lien avec le donneur d'ordre.</p> <p>Avec ses clients, ILAO est à la recherche d'un équilibre entre les volets économique et environnemental. Notamment au travers de l'analyse du coût global.</p> <p>Pour identifier les appels d'offres publics, ILAO a recours à la plate-forme M2BPO. A l'aide de critères prédéfinis, cette plate-forme identifie les AO susceptibles d'intéresser ILAO. Parmi les critères définis, se trouvent des thèmes en lien avec les attentes RSE des clients : « IRVE » (bornes de recharge), « Photovoltaïque » et « sûreté-sécurité ».</p> <p>ILAO préconise le plus possible l'usage de matériaux biosourcés.</p> <p>L'approche de synergies est favorisée (récupération d'énergies fatales).</p> <p>ILAO favorise le recours à des solutions de préfabrication (exemple de la toiture du client « Chai LILLET). Ces solutions bénéficient de nombreux avantages : moins de risques sur chantiers, délais plus courts, quasiment plus de déchets...</p>	

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>L'agence de Paris travaille sur les outils de type « IOT » (Internet of Things). Il s'agit d'installer des capteurs de différentes fonction pour constituer un ensemble de signaux de surveillance. Par exemple pour la surveillance d'éventuelles fuites d'eau, de consommation d'énergie... A l'aide de ces capteurs, un logiciel compile les données relevées et identifie d'éventuelles alertes, compteurs d'accès, mesure de températures, système d'alerte PPMS...</p> <p>L'outil logiciel a été paramétré à l'aide du prestataire « IOTHEINK ».</p> <p>Les locaux de La Rochelle d'ILAO ont été équipés de capteurs et l'application associée sert de vitrine pour les prospects et/ou clients. L'offre « IOT » est en fort développement.</p> <p>Dans le cadre des prestations : audit énergétique et étude de faisabilité en énergies renouvelables : un projet vise la création d'un logiciel permettant de faire la transition entre les résultats d'un audit énergétique et les travaux d'amélioration faisables pour un budget donné.</p> <p>A la suite d'un audit énergétique, un panel de solutions peut être proposé au donneur d'ordre : du strict respect de la réglementation à un objectif dit : « Facteur 4 » qui vise à réduire de 75% les émissions de GES.</p> <p>L'incitation à aller le plus loin possible, vers un objectif facteur 4, est argumentée à l'aide d'une analyse « coût global » qui permet de projeter les investissements sur une période d'amortissement et de comparer les coûts de fonctionnement avec et sans ces investissements.</p>	

SCORE
46%

4.2 ACHATS RESPONSABLES

L'entreprise gère ses choix de fournisseurs et ses choix de produits, services, équipements et infrastructures, en promouvant la RSE tout au long de la chaîne de valeur

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO a en priorité recours à des fournisseurs et sous-traitants locaux.</p> <p>Les critères de choix des entreprises de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité du projet - Critères économiques - Qualité de prestation / produit - Sous-traitance limitée à un rang <p>Des audits fournisseurs sont réalisés. Le rapport de l'audit du concessionnaire Volkswagen en 2021 a été observé. Le rythme est d'un fournisseur audité par an. En 2022, il est envisagé l'audit de Nespresso.</p>	<p>Dans la recherche et le choix de fournisseurs, partenaires, sous-traitants, il pourrait être mis davantage en exergue les critères / engagements RSE attendus.</p> <p>Dans les faits : « On recherche des gens qui nous ressemblent, qui partagent nos valeurs ». nespresso</p> <p>N'y aurait-il pas d'autres fournisseurs davantage impactant sur la RSE à auditer ? nespresso</p>

4.3 PREVENTION DE LA POLLUTION, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE

SCORE
59%

L'entreprise identifie et optimise l'ensemble des consommations de ressources (énergie, eau, matière) liées à ses activités ainsi que ses flux de production. Elle veille à maximiser la part des ressources renouvelables.

Elle identifie et maîtrise l'ensemble des impacts environnementaux de ses activités en termes de production, de rejets d'effluents (solides, liquides, gazeux), de nuisances sur l'eau, l'air et le sol, ou autres formes identifiables de pollution (odeurs, bruits, impressions visuelles, pollution lumineuse, vibrations, émissions électromagnétiques, radiations, agents infectieux, émissions de sources diffuses ou dispersées et risques biologiques). Elle favorise la lutte contre le changement climatique.

Enfin, l'entreprise identifie ses impacts sur la biodiversité, les écosystèmes et agit pour la diminution, voire l'éradication, de ses impacts.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>La parc automobile l'ILAO comporte 25 véhicules. Ce parc se renouvelle progressivement par des véhicules plus vertueux, notamment hybrides. Un tableau de suivi détaillé permet un suivi quantitatif des kilomètres et des coûts des véhicules. De ce tableau, était calculé un montant de compensation versé auprès de la fondation Good Planet (jusqu'en 2020).</p> <p>Une Fiche d'Ouverture de Projet (FOP) est ouverte dès lors que le prospect devient client. Cette FOP inclut des paragraphes RSE tels que : « conception / impacts environnementaux » ; « analyse des risques » ou encore : « habilitations OPQIBI demandées ».</p> <p>De plus en plus souvent ILAO suit les BSD, les matériaux : bois, métaux et DIB. Ces opérations de tri et de suivi des BSD ont tendance à devenir systématiques à la demande de la maîtrise d'ouvrage ou sur proposition du bureau d'études.</p> <p>Des fiches de contrôle sont dressées lors des contrôles sur chantier (exemple : contrôle d'étanchéité à l'air). Ces fiches de contrôle sont adressées aux entreprises pour traitement correctif.</p>	<p>En 2021, ce calcul de la compensation n'a pas été réalisé.</p> <p>Le souhait est de mettre en place un nouveau dispositif de compensation du type : « un contrat = un arbre » est à concrétiser.</p> <p>A l'aide du tableau de suivi des kilomètres parcourus, il apparait possible de mesurer un taux d'émission. La réduction des émissions par le renouvellement du parc avec des véhicules moins polluants devrait être lisible via un tel indicateur. En outre, il permettrait à ILAO de se fixer chaque année des cibles de réduction de ces émissions.</p>

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>En matière de déconstruction et d'utilisation de matériaux plus vertueux, sont à noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réemploi le béton concassé pour du terrassement. - Le recyclage du placo. - L'utilisation de bardages composites fabriqués à partir de matériaux recyclés. - L'utilisation de peintures fabriquées à partir de composants biosourcées (algues, BIOPUR / JEFECO). 	<p>L'utilisation de ces solutions alternatives pourrait faire l'objet d'indicateurs de mesure.</p>

4.4 RELATION AUX CONSOMMATEURS ET MARKETING RESPONSABLE

SCORE
68%

L'entreprise déploie une relation responsable avec ses usagers, clients et consommateurs notamment à travers de bonnes pratiques en matière d'affichage, d'étiquetage et de marketing. Ceci inclut les aspects de protection des données. L'entreprise s'assure de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs et des parties prenantes intervenant dans l'utilisation et/ou la fin de vie de ses produits/ services

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Dans le cadre des dossiers d'appel d'offre, le mémoire contient fréquemment des notes méthodologiques au travers desquelles ILAO soumet des intentions environnementales. C'est une des valeurs ajoutées d'ILAO de proposer des innovations énergétiques et/ou environnementales, le plus souvent en partenariat avec TIPEE (plate-forme technologique du bâtiment durable).</p> <p>Exemple d'audit énergétique de l'école de Saint-Georges d'Oléron : les préconisations ont été faites selon deux scénarios : un avec recours à des isolants classiques, l'autre avec des isolants biosourcés.</p> <p>Exemple de la Coop de la Tricherie qui mène une campagne massive de déploiement du photovoltaïque, notamment sur des bâtiments agricoles. C'est un axe de développement RSE de la coopérative.</p> <p>Des relations se font aussi avec l'utilisateur final du bâtiment pour l'écoute et la prise en compte de ses besoins et attentes.</p>	

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO privilégie les fournisseurs locaux avec des matériaux de proximité pour limiter les émissions de GES.</p> <p>Il n'est pas demandé systématiquement à chaque entreprise de justifier la provenance des matériaux utilisés. Mais il se peut, à la demande du maître d'ouvrage, que les FDES soient vérifiées (fiches de déclaration environnementale et sanitaire / cycle de vie du produit).</p> <p>A ce jour, c'est une vraie prestation complémentaire mise en œuvre.</p>	<p>Dans un dossier qui va démarrer en mars-avril : « on va avoir des obligations de suivi, de traçabilité ». Projet de construction de logements. Outil de traçabilité à mettre en place car première fois que cette traçabilité sera mise en place. L'idée est aussi de généraliser cette traçabilité dans nos prochains suivis de chantiers. Cela pourra constituer une valeur ajoutée de la prestation.</p>

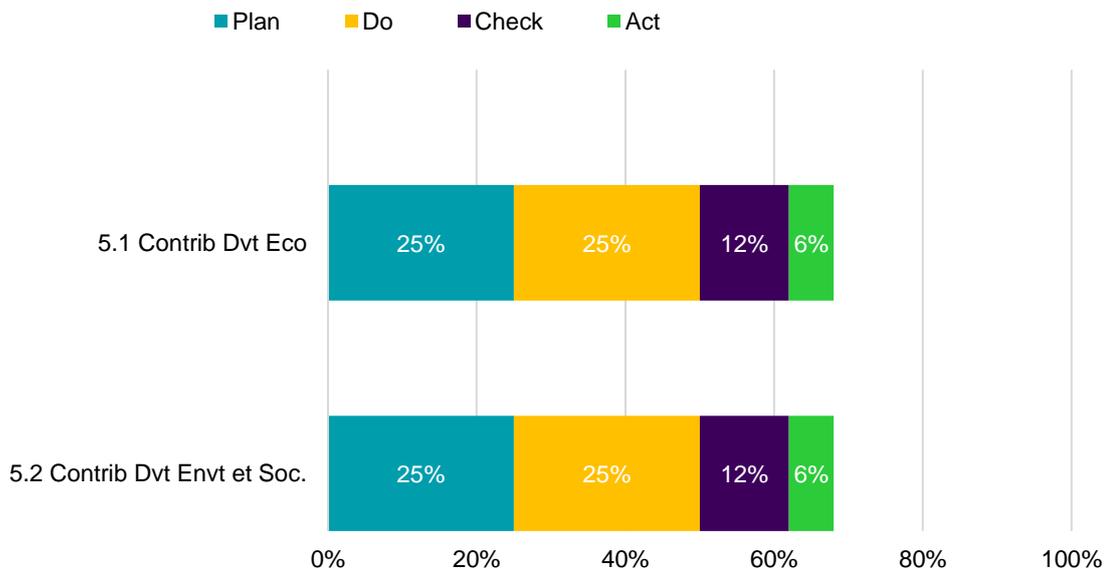
4.5 SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS FINAUX

SCORE
55%

L'entreprise s'assure d'évaluer la satisfaction de ses clients sur tous les critères du développement durable

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>La mesure de la satisfaction du client / du donneur d'ordre intervient par l'envoi, lors de la facturation finale, d'un lien vers un questionnaire de satisfaction. En outre, ce courriel contient également en pièces jointes les attestations de références pour signature par le client.</p>	<p>Un projet consiste à intégrer sur le site internet le lien vers le questionnaire de satisfaction client.</p> <p>Le questionnement des clients et utilisateurs finaux pourrait s'orienter davantage vers la satisfaction des critères de la RSE et du développement durable.</p>

5 Ancrage Territorial



SYNTHÈSE ★

SCORE : 68%

Points forts notables en matière d'Ancrage territorial

- Un ancrage territorial attesté par les projets, le choix des fournisseurs, des entreprises de travaux, des sous-traitants.

Points d'amélioration notables en matière d'Ancrage territorial

- Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement économique des territoires.
- Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement social des territoires.
- Développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement environnemental des territoires.

5.1 CONNAISSANCE DES ENJEUX ET CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

SCORE
68%

L'entreprise contribue au développement économique des territoires : création et redistribution des richesses, développement de technologies / services, création d'emplois directs, indirects, etc.

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO participe au projet LRTZC : La Rochelle Territoire Zéro Carbone (Le projet Zéro Carbone sur le territoire s'appuie sur des acteurs locaux, pionniers dans leur démarche de réduction de l'empreinte écologique).</p> <p>Projet porté par 5 partenaires : la Ville de La Rochelle, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, La Rochelle Université, Port Atlantique La Rochelle, l'Association Atlantech®.</p> <p>Dans ce cadre, ILAO contribue notamment aux constructions du projet ATLANTECH® : quartier entier conçu et exploité bas carbone autour d'un parc paysagé, précurseur dans les domaines du développement durable, de la mobilité douce et de l'écoconstruction.</p> <p>A la fois quartier d'habitation et espace d'activité dédié à la transition énergétique, ATLANTECH® est un démonstrateur de grande envergure. Il intègre l'ensemble de la filière du bâtiment durable et de la réhabilitation.</p>	<p>Si les exemples de chantiers locaux abondent, il serait utile de développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement économique des territoires couverts par le siège et les agences.</p> <p>fichier commercial + indicateurs</p>

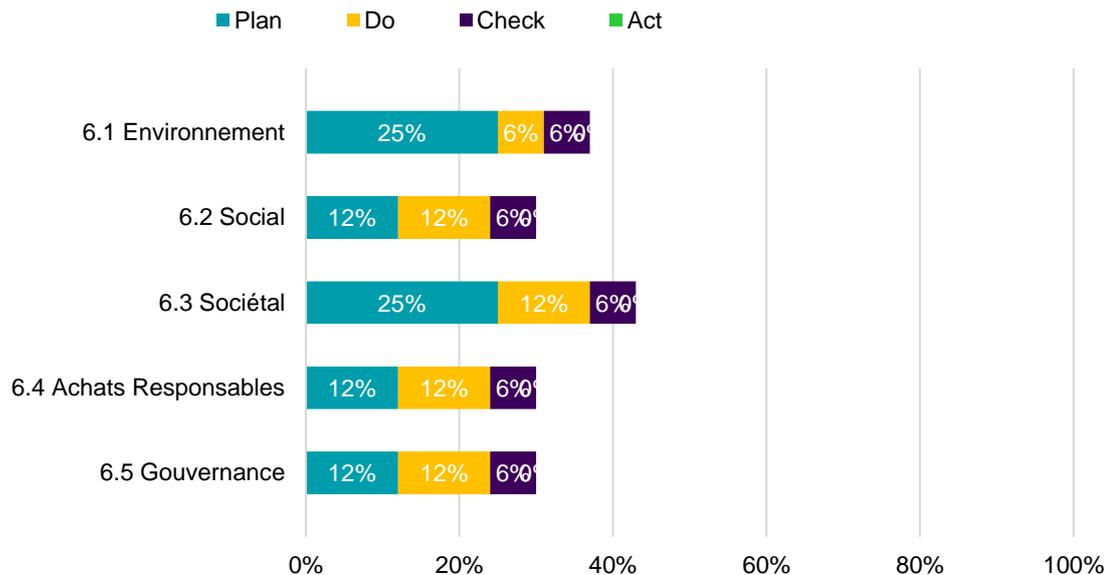
5.2 CONNAISSANCE DES ENJEUX ET CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE

SCORE
68%

L'entreprise participe au développement de l'environnement des territoires. Elle participe au développement social du ou des territoires (y compris investissement social, éducation, santé, culture) dans un esprit gagnant-gagnant

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO est adhérent de Odéys : Cluster construction et aménagement durables (Odéys s'appuie sur une expertise de 15 ans, et la volonté est de faire de la construction un vecteur de progrès durable en accompagnant les acteurs de la filière BTP en Nouvelle-Aquitaine).</p>	<p>Si les exemples de chantiers locaux abondent, il serait utile de développer un indicateur de surveillance du degré de contribution au développement social et environnemental des territoires couverts par le siège et les agences.</p> <p>fichier commercial + indicateurs</p>

6 Résultats RSE



SYNTHÈSE ★

SCORE : 34%

Points forts notables en matière de Résultats RSE

-

Points d'amélioration notables en matière de Résultats RSE

- Constituer un tableau de bord RSE (se référer aux indicateurs requis par le modèle d'évaluation Engagé RSE et/ou par les indicateurs du GRI (Global Reporting Initiative) et/ou par les indicateurs des 17 objectifs du développement durable de l'ONU) **Echanger sur le modèle teams**
- Mesurer l'impact de l'opération « zéro courriel interne les vendredis ».
- Concrétiser le projet de compensation des émissions de GES par une action de type : « 1 contrat = 1 arbre ».
- Mener une réflexion sur un dispositif de mesure de l'intégration de l'approche RSE sur les chantiers : respect des délais, sécurité (respect des règles, nombres d'A.T....), traitement des déchets, suivi des BSD, nombre de fiches de contrôle, émissions...**2024- 4 audits sur site**
- Mesurer l'impact de la transition entamée du parc automobile vers des véhicules moins émetteurs de GES.

6.1 ENVIRONNEMENT

SCORE
37%

- *Consommation énergétique (électricité, gaz...)*
- *Émission de Gaz à Effet de Serre (exprimé en tonnes équivalent CO2)*
- *Tonnes de déchets par types de déchets : papiers, cartons, D3E, alimentaire...*
- *Kilomètres parcourus et/ou consommation de gasoil*
- *Consommation d'eau*
- *Moyens consacrés à la prévention, sensibilisation des personnes sur l'environnement*

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Dans le cadre d'un bilan carbone réalisé au sein du bureau d'études en 2020, les 2 principales sources d'émission de GES identifiées ont été : les déplacements (déplacements professionnels du parc de 25 véhicules + trajets domicile – travail) et l'informatique.</p> <p>Sur certaines missions, ILAO a la capacité de suivre les BSD, les consommations d'eau, d'électricité...</p> <p>Le coût global = indicateur clé</p>	<p>Un indicateur d'application du suivi des BSD et des actions de tri mériterait d'être développé.</p> <p>GRO</p>

6.2 SOCIAL

SCORE
30%

- *Effectif salarié, répartition H/F, âges,*
- *Nombre de bénévoles et répartition des contrats (CDI, CDD, temps partiels, stage, alternance, insertion, contrats aidés...)*
- *Pourcentage de personnes en situation de handicap dans l'effectif*
- *Ancienneté moyenne*
- *Nombre de personnes formées / nombre d'heures de formation*
- *Pourcentage de la masse salariale allouée à la formation*
- *Évolution des rémunérations et écart des rémunérations entre F/H*
- *Taux d'absentéisme*
- *Accident du travail (taux de fréquence et taux de gravité)*

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Zéro accident du travail.</p> <p>Vigilance sur les AT. « on fait la police sur les chantiers même sin on est accompagné d'un coordonnateur SPS ».</p> <p>1000 heures de formations sont délivrées chaque année pour un budget de 70K€ soit entre 4 et 5% de la masse salariale.</p>	<p>ILAO ne produit pas de bilan social.</p> <p>Le bilan RH est formalisé par la synthèse des entretiens annuels et par le bilan des actions de formation.</p>

6.3 SOCIÉTAL

SCORE
43%

- *Impact territorial (contribution au développement économique et social local)*
- *Nombre de bénéficiaires selon les activités*
- *Nombre d'emplois locaux indirects*
- *Nombre d'heures en mécénat de compétences*
- *Nombre de projets soutenus*
- *Nombre d'interventions dans les écoles, les entreprises, les manifestations locales...*
- *Présentation politique de partenariat, lien avec les entreprises, les autres acteurs non lucratifs*

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>Partenariat associatifs, sponsoring, mécénat</p> <ul style="list-style-type: none"> - ILAO soutient Paul Véron, skipper français depuis plus de 10 ans dont l'objectif est de représenter la France aux Jeux Olympiques de 2024 et/ou de 2028. - ILAO est partenaire du National Windfoil d'Automne au Salon Nautique International à Flot, Le Grand Pavois, qui s'est déroulé à La Rochelle du 28 septembre au 3 octobre 2021. - Animation en cours d'une formation auprès d'une dizaine de personnes au sein de Tipee. 	<p>Indicateurs à développer sur ce thème. 2024</p>

6.4 ACHATS RESPONSABLES

SCORE
30%

- *Montant acheté à des entreprises locales*
- *Montant acheté auprès d'entreprises d'insertion ou d'ESAT*
- *Nombre de fournisseurs engagés dans la RSE ou ayant des actions*
- *Nombre de contentieux*
- *Politique cadeau et lutte contre la corruption*

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<p>ILAO a en priorité recours à des fournisseurs, entreprises et sous-traitants locaux.</p>	<p>Il n'y a pas d'indicateurs démontrant la priorité accordée aux achats locaux.</p> <p>De même, un montant d'achats auprès d'entreprises adaptées, ESAT, d'insertion... alimenterait les données associées à l'emploi des personnes en situation de handicap.</p>

6.5 GOUVERNANCE

SCORE
30%

- *Nombre de personnes formées à la RSE*
- *Nombre et durée des formations faites dans l'année pour les administrateurs*
- *Pourcentage d'administrateurs formés*
- *Mesures pour faciliter le renouvellement des élus, la limitation des mandats*
- *Nombres de réunions avec les parties prenantes*

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
Tout collaborateur suit, lors de son intégration, une formation / sensibilisation à la démarche RSE comme l'atteste la feuille d'émergence qui figure en annexe du livret d'accueil : « FEUILLE DE PRESENCE REUNION D'ACCUEIL QHSE »	Le nombre d'alertes pourrait être comptabilisé chaque année.



L'AVIS DES PARTIES PRENANTES

Client privé : L'ANGELYS – Monsieur SERVANT, chef de projet.

« Notre volonté était de sélectionner un prestataire local, de proximité. Avec ILAO, nous nous sommes trouvé des valeurs communes. ILAO est apparu plus avancé que ses concurrents en matière de réflexion sur l'environnement et les économies d'énergie ».

En matière de communication d'ILAO sur ses actions et ses résultats RSE, Monsieur SERVANT répond : « nous n'avons pas trop d'information ».

Client public : Centre Hospitalier de Niort – Monsieur ALLAIN, chef de projet travaux.

« Nous avons deux opérations de travaux en cours avec ILAO ; le bureau d'études est bien structuré et les communications fonctionnent bien entre les différents intervenants avec une personne qui coordonne ».

« Nous sommes avec ILAO dans une relation transparente et saine. L'engagement RSE d'ILAO rapproche l'entreprise de notre philosophie de service public. Cet engagement est le gage de valeurs humaines, de volontariat, de remise en question. L'approche RSE entre en résonance avec l'approche développement durable de l'hôpital ».

En matière de communication d'ILAO sur ses actions et ses résultats RSE, Monsieur ALLAIN répond : « On n'a pas connaissance d'actions ; il n'y a pas de communication sur le sujet ».

Fournisseur : SAMSIK – Monsieur SANSOT

« Nous apprécions de collaborer avec une entreprise locale engagée dans une démarche RSE ».

Médecine du travail – Marjorie MARTINEAU

Entretien annulé le jour même. N'a pu être reporté.

Focus group :

Dominique DUCHEZ, directeur d'activité Economie.

(Delphine LOPEZ, Marco NOIREAUD)

Antoine SAUNIER, pôle énergie – environnement

Quentin GOURDEL, stagiaire cursus master en Génie civil, intégration efficacité énergétique

Nicolas PETROPALOWSKI

William PASCAUD, alternant école d'ingénieur

Faits marquants de la démarche RSE :

- « Une implication générale, commune ».
- « Les efforts de recherche pour proposer des solutions plus vertueuses à la demande du client et/ou sur notre propre initiative ».
- « Choisir des entreprises, des partenaires locaux ».

Actions concrètes :

- « Recyclage, tri des déchets, usage de mugs... »
- « Le partage des retours de formation au cours du petit déjeuner du vendredi matin (avant les restrictions sanitaires) ».
- « Bonne disposition des bureaux, favorable aux échanges, au partage d'expériences et de connaissances ».

A améliorer :

- « Comment réduire significativement les émissions de GES liées aux déplacements professionnels » ?
- « On fait des efforts de mutualisation de certains déplacements ».

Verbatim collaborateurs

« La démarche RSE est perçue :

- En interne comme un outil de relations sociales : davantage d'échanges, de discussions
- Vis-à-vis de clients : davantage d'écoute et proposition de technologies moins consommatrices ».

« On pourrait avoir plus de véhicules électriques ! On en a eu un qui était partagé mais il était peu utilisé car il avait une trop faible autonomie ».



ANNEXES



LE PLAN D'ÉVALUATION

Lundi 24 janvier 2022 : Direction, RH et système de management

Entités à rencontrer	Thèmes abordés	Heure/durée
Membres du COPIL	Réunion d'ouverture Présentation, validation du programme, rappel des objectifs	14h00
Cogérants Franck ORIONOT, Ressources humaines et finances Baptiste BALZEAU Production Bruno VERRON Commerce	1. Gouvernance 1.1 Réflexion sur les valeurs, la vision et la raison d'être 1.2 Identification et dialogue parties prenantes 1.3 Priorisation des enjeux RSE 1.4 Loyauté des pratiques 1.5 Leadership et influence positive du dirigeant 2. Déploiement de la démarche RSE 2.1 Engagements RSE, objectifs et plans d'actions associés 2.2 Dispositions prises par l'entreprise pour déployer la stratégie RSE et implication des salariés 2.3 Veille réglementaire et technologique 2.4 Communication interne et externe 5. Ancrage territorial : communautés et développement local 5.1 Connaissance des enjeux et contribution au développement économique du territoire 5.2 Connaissance des enjeux et contribution au développement social et environnemental du territoire 6. Résultats RSE 6.5 Gouvernance	14h30
Ressources humaines Franck ORIONOT Magali RIBEIRO Responsable QHSE	3. Ressources humaines, relations et conditions de travail 3.1 Formation, compétences et gestion des carrières 3.2 Égalité, diversité et lutte contre les discriminations 3.3 Dialogue social 3.4 Santé et Sécurité au travail et Qualité de Vie au Travail 6. Résultats RSE 6.2 Social 6.3 Sociétal	16h00
Système de management Franck ORIONOT Magali RIBEIRO	2. Déploiement de la démarche RSE 2.1 Engagements RSE, objectifs et plans d'actions associés 2.2 Dispositions prises par l'entreprise pour déployer la stratégie RSE et implication des salariés 2.3 Veille réglementaire et technologique 2.4 Communication interne et externe	17h00
	<i>Fin de la journée</i>	18h00

Mardi 25 janvier 2022 : Activités, production de service

Entités à rencontrer	Thèmes abordés	Heure/durée
Processus COM Bruno VERRON Emilie DRAPEAU Assistante administrative & commerciale		9h00
Activité CFO / CFA Renaud MOY Jérémy HUARD Vincent FRICHOT	1.2 Identification et dialogue parties prenantes 1.4 Loyauté des pratiques 2.3 Veille réglementaire et technologique 4. Modes de production et de consommation durables 4.1 Innovation et conception vers une production durable 4.2 Achats responsables 4.3 Prévention de la pollution, protection de l'environnement et de la biodiversité 4.4 Relation aux clients et consommateurs et marketing responsable 4.5 Satisfaction des clients et des consommateurs finaux	10h30
Activité Environnement, énergie Guillaume RONDEAU Hugo CUPER	5. Ancrage territorial : communautés et développement local 5.1 Connaissance des enjeux et contribution au développement économique du territoire 5.2 Connaissance des enjeux et contribution au développement social et environnemental du territoire	13h30
Activités Industrie Vincent DUPONT Responsable agence de Paris	6. Résultats RSE 6.1 Environnement 6.4 Achats responsables	14h45 A distance
Processus PRO Baptiste BALZEAU Estelle RAFIN Isabelle FERRON Assistants administrative & technique		16h00
	<i>Fin de la journée</i>	17h15

Mercredi 26 janvier 2022 : Activités, parties prenantes externes

Entités à rencontrer	Thèmes abordés	Heure/durée
Activité MOE Ex Benjamin DELAGE Mamadou DIABY	1.3 Identification et dialogue parties prenantes 1.5 Loyauté des pratiques 2.4 Veille réglementaire et technologique 4. Modes de production et de consommation durables 4.1 Innovation et conception vers une production durable 4.2 Achats responsables 4.3 Prévention de la pollution, protection de l'environnement et de la biodiversité	9h00
Activité Industrie Agence de Poitiers (à distance) Fabien MORICE Arnaud RONCIERE	4.4 Relation aux clients et consommateurs et marketing responsable 4.5 Satisfaction des clients et des consommateurs finaux 5. Ancrage territorial : communautés et développement local 5.1 Connaissance des enjeux et contribution au développement économique du territoire 5.2 Connaissance des enjeux et contribution au développement social et environnemental du territoire 6. Résultats RSE 6.1 Environnement 6.4 Achats responsables	10h15
Partie prenante externe : Client secteur privé : L'ANGELYS	1.2 Identification et dialogue parties prenantes 1.4 Loyauté des pratiques 1.5 Leadership et influence positive du dirigeant 2.4 Communication interne et externe	11h 15 15' avec chaque partie prenante par téléphone ou en visio
Partie prenante externe : Client secteur public : Centre hospitalier de Niort	4.4 Relation aux clients et consommateurs et marketing responsable 4.5 Satisfaction des clients et des consommateurs finaux 5 Ancrage territorial : communautés et développement local 6. Résultats RSE	
Partie prenante externe : Fournisseur : SAMSIK	1.4 Loyauté des pratiques 1.5 Leadership et influence positive du dirigeant 2.4 Communication interne et externe 4.2 Achats responsables 5. Ancrage territorial : communautés et développement local 6. Résultats RSE	
Partie prenante externe : Médecine du travail	3.4 Santé et Sécurité au travail et Qualité de Vie au Travail	
Focus Group Groupe de collaborateurs n'ayant pas participé aux entretiens individuels et désireux de participer	Echanges autour des 7 questions centrales (ISO 26000) 1. Gouvernance de l'organisation 2. Droits de l'Homme 3. Relations et conditions de travail 4. Environnement 5. Loyauté des pratiques 6. Questions relatives aux consommateurs 7. Communautés et développement local	14h00 30'
	<i>Synthèse de l'évaluateur</i>	14h30
Réunion de clôture		16h00
	<i>Fin de l'évaluation</i>	17h00



TABLEAU DE COMPARABILITÉ MULTI-RÉFÉRENTIELS

Label Engagé RSE	ISO 26000	GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable ODD	Cibles	Article 225 - Déclaration de performance extra-financière			
Chapitre 1 - Vision en termes de responsabilité sociétale et Gouvernance									
1.1	Réflexion globale sur l'activité et le modèle économique	3 4 5.2	Identifier sa RS §3 : Appréhender la responsabilité sociétale §4 : Principes de la responsabilité sociétale § 5.2 : Identifier sa responsabilité sociétale	GRI 102 General Disclosures 102-1 102-2 102-3 102-4 102-5 102-6 102-7 102-8 102-9 102-10 102-11 102-12 102-13 102-14 102-15 102-29 à 102-31	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	Tous les ODD	A.R225-105-I	La déclaration de performance extra-financière présente le modèle d'affaires de la société, ou, le cas échéant, de l'ensemble de sociétés pour lesquelles la société établit des comptes consolidés.	
1.2	Identification et dialogue avec les parties prenantes et la sphère d'influence	5.2 5.3 7.3.3 7.5.4	Identifier sa RS Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles Sphère d'influence d'une organisation 7.5.4 Dialogue avec les parties prenantes en matière de communication sur la responsabilité sociétale	GRI 102 General Disclosures 102-37, 102-40 à 102-50	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	17.17	A.R225-105-1 Informations sociétales - Engagements sociétaux en faveur du développement durable	*Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
						ODD	Cibles		
1.3	Analyse et hiérarchisation des enjeux / impacts de l'organisme au travers des QC	6.1 6.2 7.3.2 7.3.4	Lignes directrices relatives aux QC de RS Gouvernance de l'organisation Déterminer la pertinence et l'importance des QC et des domaines d'actions pour l'organisation Établir des priorités pour aborder les domaines d'action	GRI 103 Management Approach 103-1 103-2 103-3 GRI 102 General Disclosures 102-45 à 102-49	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	Tous les ODD		A.R225-105-I	Pour chaque catégorie d'informations listées, la déclaration présente une description des principaux risques, une description des politiques appliquées pour prévenir, identifier et atténuer ces risques, et une description des résultats de ces politiques.
1.4	Gouvernance et prise de décisions	6.2 7.3	Gouvernance de l'organisation Appréhender la RS de l'organisation	102 General Disclosures 102-18 à 102-39	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	16 Paix, justice et institutions efficaces 17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	16.b 17.17		
1.5	Loyauté des pratiques	6.6	Loyauté des pratiques 7.3.1 Devoir de vigilance	GRI 103 Management Approach 102-11 102-12 205-1 205-2 205-3 412 415-1 206-1 414-1 414-2 416-1 417-2 417-3 418-1 419-1 102-16 102-17	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	5 Égalité entre les sexes 8 Travail décent et croissance économique 10 Inégalités réduites 16 Paix, justice et institutions efficaces	5.3 8.5 8.7 8.8 8.10 10.3 10.5 10.c 16.2 16.4 16.5 16. b	A.R225-105-1 Informations sociétales - Loyauté des pratiques Informations relatives à la lutte contre la corruption	*Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs Pour les sociétés cotées : les actions engagées pour prévenir la corruption

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière		
					ODD	Cibles			
1.6 Leadership, investissement des dirigeants et lobby positif	6 7	Lignes directrices relatives à l'intégration de la RS dans l'ensemble de l'organisation 6. Gouvernance de l'organisation	102-14 102-26 102-32	Droits de l'Homme Environnement	16 17	Paix, justice et institutions efficaces Partenariat pour la réalisation des objectifs	16.6 16.7 17.17		
Chapitre 2 - Mise en œuvre : intégration de la responsabilité sociétale et communication									
2.1 Place de la politique RS et des objectifs associés dans la stratégie globale de l'organisation	6 7 7.4.2	Lignes directrices relatives à l'intégration de la RS dans l'ensemble de l'organisation 6. Gouvernance de l'organisation 7.4.2 Définir l'orientation de l'organisation en matière de responsabilité sociétale	GRI 103 Management Approach 102-14 et 102-15	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise			
2.2 Identification des rôles et des responsabilités	6 7	Lignes directrices relatives à l'intégration de la RS dans l'ensemble de l'organisation 6. Gouvernance de l'organisation	102-18 à 102-28 102-53	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise			
2.3 Management de la RS	6 7 7.4.3	Lignes directrices relatives à l'intégration de la RS dans l'ensemble de l'organisation Intégrer la RS dans la gouvernance, les systèmes et processus de l'organisation 6. Gouvernance de l'organisation	102 103	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise			
2.4 Veille et conformité réglementaires	4.6 6.3.8 6.3.9 6.3.10 7.3.1	4.6 Respect du principe de légalité 6.3.8 Droits civils et politiques 6.3.9 Droits économiques, sociaux et culturels 6.3.10 Principes fondamentaux et droits au travail 7.3.1 Devoir de vigilance	307-1 419-1	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise			

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
						ODD	Cibles		
2.5	Veille technologique, concurrentielle et sur les bonnes pratiques	5.2 7.3.1 7.7.2	Devoir de vigilance Surveiller les activités en matière de RS 5.2 : Identifier sa responsabilité sociétale	308-2 414-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise		
2.6	Gestion des systèmes informations et données	6 7.7	Revoir et améliorer les actions et pratiques de l'organisation liées à la RS 6. Gouvernance de l'organisation	GRI 103 Management Approach	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise		
2.7	Communication interne	6 7.5	Communiquer sur la RS 6. Gouvernance de l'organisation		Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise		
2.8	Communication externe	6 7.5.3 7.6.2	Types de communication en matière de RS Améliorer la crédibilité des rapports et des déclarations en matière de RS 6. Gouvernance de l'organisation	GRI 101 : Foundation 102-12, 102-13 102-50 à 102-56 417	Droits de l'Homme Environnement		La roue en fonction des enjeux de l'entreprise/ L'ISO 26000 peut permettre d'identifier et de hiérarchiser les actions à mener pour contribuer aux ODD		
Chapitre 3 - Ressources humaines, relations et conditions de travail									
3.1	Déclinaison de la politique RS au niveau des RH	5.2 6.4.7	5.2 Identifier sa RS 6.4.7 Développement du capital humain	GRI 103 Management Approach 102-45 à 102-49	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption		4.4 4.5 4.6 5.1 5.5 10.2 10.4		
3.2	Formation et compétences	6.4.7 7.4.1	6.4.7 Relation et condition de travail - développement du capital humain 7.4.1 Sensibiliser et développer les compétences en matière de RS	404-1 404-2 404-3	Droits de l'Homme	4	Éducation de qualité	4.4 4.5 4.6	A.R225-105-I Informations sociales - Formation *Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement *Le nombre total d'heures de formation

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
						ODD	Cibles		
3.3	Implication du personnel vis-à-vis de la stratégie RS	5.3 6	5.3 Identifier les parties prenantes et dialoguer avec elles 6. Gouvernance de l'organisation	102-40 à 102-44	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	Tous les ODD			
3.4	Égalité, diversité et inclusion des groupes vulnérables	6.3.7	6.3.7 : Droits de l'Homme - Discrimination et groupes vulnérables	GRI 103 Management Approach 202-1 401 405-1 405-2 406-1 408-1 409-1 410 411-1 413	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	1 Éradication la pauvreté 4 Éducation de qualité 5 Égalité entre les femmes et les hommes 10 Réduction des inégalités	1.3 1.b 4.4 4.5 4.6 5.1 5.2 5.5 5.a 5.b 10.2 10.4 10.5 10.b	A.R225-105-I Informations sociales - Égalité de traitement Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'homme	*L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique *Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes *Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées *La politique de lutte contre les discriminations Pour les sociétés cotées : *Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives : au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective; à l'élimination du travail forcé ou obligatoire; à l'abolition effective du travail des enfants *autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière		
					ODD	Cibles			
3.5	Gestion des carrières et partage de la valeur	6.4.3 6.4.7	6.4.3 : Emploi et relations employeur / employé 6.4.7 Développement du capital humain	102-35 à 102-39 GRI 103 Management Approach 202-1 202-2 406-1 401-1 402-1 404-2 404-3 405-1 405-2 414-1 414-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail	1 Éradication la pauvreté 4 Éducation de qualité 8 Travail décent et croissance économique	1.3 1.5 4.4 4.5 4.6 8.4 8.5 8.9	A.R225-105-I Informations sociales - Emploi	Les embauches et les licenciements Les rémunérations et leur évolution
3.6	Dialogue social	6.4.5	6.4.5 : Relations et conditions de travail - Dialogue social	102-1 à 102-13 GRI 103 Management Approach 402-1 407-1	Droits de l'Homme Normes internationales du travail	8 Travail décent et croissance économique	8.5 8.8	A.R225-105-I Informations sociales - Relations sociales	*L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci *Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail
3.7	Santé et sécurité au travail S&ST	6.4.6	6.4.6 : Relations et conditions de travail - Santé et sécurité au travail	GRI 103 Management Approach 403-1 403-2 403-3 403-4	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	3 Santé et bien-être 8 Travail décent et croissance économique	3.4 3.5 3.6 3.9 8.8	A.R225-105-I Informations sociales - Santé et sécurité	*Les conditions de santé et de sécurité au travail *Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles
3.8	Qualité de vie au travail QVT	6.4.4	6.4.4 : Relations et conditions de travail - Conditions de travail et protection sociale	102-1 à 102-13 GRI 103 Management Approach 202-1 401-2 401-3 403-2 405-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	3 Santé et bien-être 8 travail décent et croissance économique 10 Inégalités réduites	3.8 3.9 8.1 8.5 8.7 8.8 10.1 10.4	A.R225-105-I Informations sociales - Organisation du travail	*L'organisation du temps de travail *L'absentéisme

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
					ODD	Cibles		
Chapitre 4 - Modes de production, de consommation durables et questions relatives aux consommateurs								
4.1	Innovation et conception vers une production durable	6.5.4 6.7.5	6.5.4 : Environnement - Utilisation durable des ressources 6.7.5 : Questions relatives aux consommateurs - Consommation durable	GRI 103 Management Approach 301-1 301-2 302-1 302-2 302-3 302-4 302-5 303-1 303-2 303-3 306-1 306-5 NA 301-3 NA 416-1 416-2 417-1 417-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement	6 Eau propre et assainissement 7 Énergie propre et d'un coût abordable 9 Industrie innovation et infrastructure 12 Consommation et production responsables	6.3 6.4 7.2 7.3 9.4 12.1 12.2 12.5 12.7	

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière		
						ODD	Cibles			
4.2	Achats responsables	6.5.4 6.6.6 6.7 6.8 6.8.5 6.8.7 7.3.3	6.5.4 : Utilisation durable des ressources 6.6.6 Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur 6.7 : Questions relatives aux consommateurs 6.8 Communautés et développement local 6.8.5 : Communauté et développement local - Création d'emplois et développement des compétences 6.8.7 : Questions relatives aux consommateurs - Création de richesses et de revenus 7.3.3 : Sphère d'influence d'une organisation	GRI 103 Management Approach 102-9 102-10 308-1 308-2 202-2 203-2 408-1 412-1 414-1 414-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	12 16	Consommation et production responsables Paix et institutions efficaces	12.1 12.2 12.3 12.4 12.5 12.7 12.8 16.2	A.R225-105-I Informations sociétales - Sous-traitance et fournisseurs	*La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux *La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale
			6.5.3	Environnement - Prévention de la pollution	GRI 103 Management Approach 305-6 305-7 306-1 306-2 306-3 306-4 306-5 NA 301-3 413-1 413-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	3 6 12 13 14 15	Bonne santé et bien-être Eau propre et assainissement Consommation et production responsables Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Vie aquatique Vie terrestre	3.9 6.1 6.2 6.3 12.1 12.2 12.4 12.5 14.1 15.1 15.4 15.5	A.R225-105-I Informations environnementales - Politique générale en matière environnementale

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière			
					ODD	Cibles				
4.4 Utilisation durable des ressources	6.5.4 6.7.5	6.5.4 : Environnement - Utilisation durable des ressources 6.7.5 Consommation durable	G4-DMA	GRI 103 Management Approach 301-1 301-2 302-1 302-2 302-3 302-4 302-5 303-1 303-2 303-3 306-1 306-5 NA 301-3 NA	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement			2.4	A.R225-105-I Informations environnementales - Économie circulaire - Utilisation durable des ressources	*La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales *La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation *La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables *L'utilisation des sols
			G4-EN1				6.2			
			G4-EN2				6.3			
			G4-EN3				6.4			
			G4-EN4				6.5			
			G4-EN5				6.6			
			G4-EN6			2	Faim zéro	7.2		
			G4-EN7			6	Eau propre et assainissement	7.3		
			G4-EN8			7	Énergies propres et d'un coût abordable	12.1		
			G4-EN9			12	Consommation et production responsables	12.2		
			G4-EN10			13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	12.5		
			G4-EN22			14	Vie aquatique	12.7		
			G4-EN26			15	Vie terrestre	14.1		
G4-EN27			14.2							
G4-EN28			14.3							
G4-EN30			15.1							
4.5 Protection de l'environnement et de la biodiversité	6.5.5 6.5.6	6.5.5 : Environnement - Atténuation des changements climatiques 6.5.6 : Environnement - Protection de l'environnement, de la biodiversité et réhabilitation des habitats naturels	GRI 103 Management Approach	Environnement					A.R225-105-I Informations environnementales - Changement climatique A.R225-105-I Informations environnementales - Protection de la biodiversité	*Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit *Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique *Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet *Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité
			201-2			7.2				
			302-4			7.3				
			302-5			13.3				
			305-1			14.2				
			305-2			14.3				
			305-3		7	Énergies propres et d'un cout abordable	14.4			
			305-4		13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	14.5			
			305-5		14	Vie aquatique	15.1			
			306-6		15	Vie terrestre	15.2			
			NA				15.3			
			304-1				15.4			
			304-2				15.5			
304-3			15.7							
304-4			15.8							
306-5										

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière		
					ODD	Cibles			
4.6	Relation aux consommateurs et marketing responsable	6.7	6.7 : Questions relatives aux consommateurs	GRI 103 Management Approach 417-1 417-2 102-2 102-6 417-3	Droits de l'Homme Environnement	4 Éducation de qualité 12 Consommation et production responsables	4.5 12.6 12.8		
4.7	Responsabilité du fait des produits et des services vis-à-vis des consommateurs et des autres parties prenantes	6.7 6.7.4 6.7.9	6.7 : Questions relatives aux consommateurs 6.7.4 : Questions relatives aux consommateurs : Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs 6.7.9 : Éducation et sensibilisation	GRI 103 Management Approach 416-1 416-2 417-1 417-2 417-3 102-2 102-6 418-1 419-1	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	3 Bonne santé et bien-être 4 Éducation de qualité 12 Consommation et production responsables	3.4 3.5 3.6 3.9 4.2 4.4 4.5 4.6 12.6 12.7 12.8	A.R225-105-1 Informations sociétales - Loyauté des pratiques	*Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
Chapitre 5 - Ancrage territorial : communautés et développement local									
5.1	Lien entre la stratégie RS et la stratégie d'aménagement des territoires	6.8 6.8.3	6.8 : Communautés et développement local 6.8.3 Implication auprès des communautés	102-3 102-4 102-46	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	9 Industrie, innovation et infrastructure 11 Villes et communautés durables 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	9.1 9.2 9.3 9.4 9.5 11.1 11.2 11.3 11.4 11.5 11.6 11.7 17.14		

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière		
					ODD	Cibles			
5.2	Contribution au développement environnemental du ou des territoire(s)	6.5 6.8	6.5 : L'environnement 6.8 : Communautés et développement local	GRI 103 Management Approach 413-1 413-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	6 Eau propre et assainissement	6.1		
						7 Énergies propres et d'un coût abordable	6.3		
						9 Industrie, innovation et infrastructure	6.4		
						11 Villes et communautés durables	7.1		
						14 Vie aquatique	9.1		
						15 Vie terrestre	9.b		
						17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	11.3		
							11.6		
							11.a		
							14.2		
							14.7		
							15.9		
							15.b		
							17.7		
5.3	Contribution au développement social du ou des territoire(s)	6.3 6.4 6.8	Droits de l'Homme Relations et conditions de travail Communautés et développement local	GRI 103 Management Approach 413-1 413-2 205-1 103-2 401-2 404-2 408-1 409, 410, 411	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	1 Pas de pauvreté	1.3	A.R.225-105-1 Informations sociétales - Engagements sociétaux en faveur du développement durable	*L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales *Les actions de partenariat ou de mécénat
						2 Faim zéro	1.5		
						3 Bonne santé et bien-être	2.1		
						4 Éducation de qualité	3.7		
						5 Egalité entre les sexes	3.d		
						10 Inégalités réduites	4.1		
						11 Villes et communautés durables	4.6		
						16 Paix, justice et institutions efficaces	4.7		
						17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	5.1		
							5.2		
							5.3		
							5.5		
							5.c		
							10.2		
							10.4		
							11.1		
							11.2		
							11.7		
							11.a		
							16.6		
							16.b		
							17.5		
							17.6		
							17.7		

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
					ODD	Cibles		
5.4 Contribution au développement économique du ou des territoire(s)	6.6 6.7.8 6.8	Loyauté des pratiques Accès aux services essentiels Communautés et développement local	GRI 103 Management Approach 201-1 201-3 202-1 202-2 203-1 203-2 204-1 414-1 414-2 103-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	1 Pas de pauvreté 8 Travail décent et croissance économique 9 Industrie, innovation et infrastructure 10 Inégalités réduites 17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	1.4	A.R.225-105-1 Informations sociétales - Engagements sociétaux en faveur du développement durable	*L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local
						1.5		
						8.1		
						8.2		
						8.3		
						8.5		
						8.10		
						9.1		
						9.2		
						9.3		
						9.a		
						9.c		
						10.2		
						10.4		
						10.a		
17.1								
17.2								
17.3								
17.5								
Chapitre 6 - Résultats environnementaux								
6.1	Matières premières		GRI 103 Management Approach 301-1 301-2 301-3	Environnement	12 Consommation et production responsables	12.2 12.3 12.4 12.5 12.6 12.a	A.R.225-105-I Informations environnementales - Économie circulaire - Utilisation durable des ressources	*La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation *Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
6.2	Utilisation de l'Eau		GRI 103 Management Approach 303-1 303-2 303-3	Droits de l'Homme Environnement	6 Eau propre et assainissement 14 Vie aquatique 15 Vie terrestre	6.1 6.2 6.3 6.5 14.1 14.2 14.3 15.1	A.R.225-105-I Informations environnementales - Économie circulaire - Utilisation durable des ressources	*La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
					ODD	Cibles		
6.3 Biodiversité			GRI 103 Management Approach 304-1 304-2 304-3 304-4	Environnement	14 Vie aquatique 15 Vie terrestre	14.2 14.3 14.4 14.c 15.1 15.2 15.3 15.4 15.5 15.8 15.9 15.a	A.R.225-105-I Informations environnementales - Protection de la biodiversité	*Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité *Utilisation des sols
6.4 Énergies et Gaz à effet de serre			GRI 103 Management Approach 305-1 305-2 305-3 305-4 305-5 305-6 305-7	Droits de l'Homme Environnement	7 Énergies propres et d'un cout abordable 13 Lutte contre les changements climatiques	7.2 7.3 13.1 13.2 13.3	A.R.225-105-I Informations environnementales - Économie circulaire - Utilisation durable des ressources	*La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables
6.5 Émissions, effluents et déchets			GRI 103 Management Approach 306-1 306-2 306-3 306-4 306-5	Droits de l'Homme Environnement	6 Eau propre et assainissement 12 Consommation et production responsables 14 Vie aquatique 15 Vie terrestre	6.2 6.3 12.3 12.4 12.5 14.1 15.a	A.R.225-105-1 Informations environnementales - Économie circulaire - Prévention des déchets	*Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement *Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets *Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire *Prise en compte de toutes formes de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores lumineuses

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
						ODD	Cibles		
6.6	Satisfaction des Parties Prenantes (internes et externes) : Attentes environnementales			103-2 102-43 et 102-44					*Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales *Relations entretenues avec les pp de la société et modalités de dialogue avec celles-ci
Chapitre 7 - Résultats sociaux									
7.1	Emploi			GRI 103 Management Approach 401-1 401-2 401-3	Droits de l'Homme Normes internationales du travail	8 Travail décent et croissance économique	8.3 8.5 8.7 8.8	A.R225-105-I Informations sociales - Égalité de traitement A.R225-105-I Informations sociales - Emploi	*L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique Les embauches et les licenciements Organisation du temps de travail Absentéisme Organisation du dialogue social bilan des accords collectifs
7.2	Santé et sécurité			GRI 103 Management Approach 403-1 403-2 403-3 403-4	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	3 Bonne santé et bien-être 8 Travail décent et croissance économique	3.8 3.9 8.8	A.R225-105-I Informations sociales - Santé et sécurité	*Absentéisme *Les conditions de santé et de sécurité au travail *Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles
7.3	Formation et éducation			GRI 103 Management Approach 404-1 404-2 404-3	Droits de l'Homme	4 Éducation de qualité	4.4 4.5	A.R225-105-I Informations sociales - Formation	*Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement *Le nombre total d'heures de formation
7.4	Diversité, équité et égalité des chances			GRI 103 Management Approach 405-1 405-2 406-1 202-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	5 Égalité entre les sexes 10 Inégalités réduites	5.1 5.2 5.4 5.5 5.c 10.3 10.4	A.R225-105-I Informations sociales - Égalité de traitement	*Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes *Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées *La politique de lutte contre les discriminations

Label Engagé RSE	ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
					ODD	Cibles		
7.5 Droits de l'Homme et société civile			GRI 103 Management Approach 412-3 412-2 407-1 408-1 409-1 411-1 412-1 414-1 414-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	1 Éradication de la pauvreté 3 Bonne santé et bien-être 4 Éducation de qualité 8 Travail décent et croissance durable 10 Inégalités réduites 16 Paix, justice et institutions efficaces	1.3 3.8 4.5 8.5 8.7 8.8 10.2 10.3 10.4 16.2 16.6 16.7	A.R225-105-I Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'homme	<p>Pour les sociétés cotées :</p> <p>*Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives :</p> <p>au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ; à l'abolition effective du travail des enfants</p> <p>*autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.</p> <p>*impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de dév. local prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale actions engagées pour prévenir la corruption</p>
7.6 Satisfaction des Parties Prenantes (internes et externes) : Attentes sociales			102-43 et 102-44				A.R225-105-I Informations sociales - Relations sociales	<p>*L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci</p> <p>*Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail</p>
Chapitre 8 - Résultats économiques								
8.1 Performance économique et présence sur le marché			GRI 103 Management Approach 201-1 201-3 203	Droits de l'Homme Normes internationales du travail	8 Travail décent et croissance économique	8.1 8.2 8.3		Chiffres d'affaires par métiers, catégorie de client pays et zone description des principales activités
8.2 Redistribution de la VA			GRI 103 Management Approach 201-1 203 405-2	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	1 Pas de pauvreté 8 Travail décent et croissance économique 10 Réduire les inégalités	1.1 1.2 1.4 8.6 8.10 8.a 10.4		Actions de partenariat et de mécénat

Label Engagé RSE		ISO 26000		GRI Standards	Global Compact	Objectifs du Développement Durable		Article 225 - Déclaration de performance extra-financière	
						ODD	Cibles		
8.3	Politique salariale			GRI 103 Management Approach 202-1 401 405	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Lutte contre la corruption	1 Pas de pauvreté 8 Travail décent et croissance économique 10 Réduire les inégalités	1.3 1.a 8.5 10.3 10.4		Rémunérations et leurs évolutions
8.4	Investissements RSE			GRI 103 Management Approach 203	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	17.7 17.14 17.16 17.17		Moyens consacrés à la prévention des risques env. et des pollutions montant des provisions pour risques env. sous réserve que cette information ne porte pas préjudice...
8.5	Qualité et satisfaction des consommateurs			GRI 103 Management Approach 416-2 417-1 417-2 102-43 et 102-44	Environnement	12 Consommation et production responsables	12.6 12.8		Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs
8.6	Satisfaction des attentes des parties prenantes externes en termes de développement durable			102-43 et 102-44	Droits de l'Homme Normes internationales du travail Environnement Lutte contre la corruption	17 Partenariat pour la réalisation des objectifs	17.2 17.5 17.10		Impact de l'activité de la société sur les populations riveraines relations entretenues avec les pp de la société